

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MOSELLE

**4^e REUNION TRIMESTRIELLE
du 2 au 5 décembre 2024**

PROCES-VERBAL





CONSEIL DÉPARTEMENTAL

4^{ème} RÉUNION TRIMESTRIELLE DE 2024

Séances des 2 et 5 décembre 2024

PROCÈS-VERBAL

Le Conseil Départemental s'est réuni au siège de la Communauté d'agglomération de FORBACH Porte de France, à FORBACH, sous la présidence de M. Patrick WEITEN, Président du Département de la Moselle, les 2 et 5 décembre 2024.

La séance est ouverte à 10 heures par M. Patrick WEITEN, Président du Département de la Moselle.

Le secrétaire de séance est Mme ARNOLD, secrétaire.

Etaient présents :

M. FREYBURGER, Mme ROMILLY, M. SUCK, Mme KUNTZ, M. CHABANE, Mme HAAG, M. SCHUH, M. DASTILLUNG, Mme MAGRAS, M. SIMON, M. BENIMEDDOURENE, M. SACCANI, Vice-Présidents, M. CORRADI, Mme LORIA-MANCK, autres membres/ secrétaires, Mme AMBROSIN-CHINI, Mme BECKER, M. BOHL, Mme BOHR, Mme BOUSCHBACHER, Mme CALCARI-JEAN, M. CUNAT, M. CUNY, M. DICK, M. DIDOT, Mme FIRTION, M. FOURNIER, Mme GOSSÉ, M. GRÉLOT, Mme HERZOG, M. KIEFFER, Mme KLEBER-MASET, Mme LAPAQUE, M. LEBEAU, M. MULLER, Mme PASTOR, Mme PILI, Mme REBSTOCK-PINNA, M. REICHHELD, M. SCHULER, Mme THIEL-MIESZKALSKI, M. THIL, Mme TONIN, Mme TRAN, Mme ZIMMERMANN, autres membres.

Absents représentés : M. FRANÇOIS donne délégation à Mme LAPAQUE, M. TACCONI à Mme TONIN, M. WEIS à Mme REBSTOCK, Mme SCHNEIDER à M. CUNY, Mme ZIROVNIK à M. WEITEN.

Absents : Mme BORYSIK, M. KHALIFE, Mme STEMART.

Le nombre de conseillers départementaux en exercice est de 54.

Le quorum étant atteint, le Conseil Départemental peut valablement délibérer.

Publié le 30 janvier 2025

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MOSELLE

4^e Réunion Trimestrielle de 2024

Séance du lundi 2 décembre 2024

Présidence de M. Patrick WEITEN.

Secrétaire de séance : Mme Patricia ARNOLD.

(La séance est ouverte à 10 heures 14.)

M. LE PRÉSIDENT.- Mesdames et Messieurs, chers collègues, soyez les bienvenus dans ces lieux. Avant que je ne m'exprime, je vais laisser la parole à celui qui nous accueille et nous met ces locaux à disposition, mon ami Jean-Claude HEHN, Président de cette Communauté d'agglomération Forbach Porte de France.

Jean-Claude, je te laisse la parole.

M. HEHN.- Monsieur le Président, cher Patrick,

Mesdames et Messieurs les vice-présidentes et vice-présidents,

Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux, Monsieur le Directeur Général des Services, Mesdames et Messieurs,

Soyez, toutes et tous, les bienvenus à Forbach et tout particulièrement dans cette enceinte de la Communauté d'agglomération de Forbach.

Mon propos sera bref car je sais que vous avez un ordre du jour bien chargé. Je tiens, tout d'abord, cher Président, à vous remercier d'avoir retenu ce lieu pour une session du Conseil Départemental. Nous vous accueillons, ce matin, dans une partie des locaux de l'ancien siège de Marienau des Houillères du Bassin de Lorraine. Il n'en subsiste que peu de traces, l'immense majorité des installations ayant été démantelée. Fondé en 1957, mis en service en 1962, le charbon étant exploité par 875 m de fond, toute activité y a cessé en 1996. En 1997, avec la fermeture du siège

Simon, l'aventure du charbon s'achevait définitivement à Forbach. Il aura fallu quelques années pour requalifier le site du carreau de Marienau et faire place à des espaces participant à la reconquête et à la reconversion économiques.

En 2007, la Communauté d'agglomération s'est installée dans ces locaux après les avoir acquis, réhabilités, aménagés avec quelques surfaces supplémentaires neuves, aidée d'ailleurs à l'époque par le Conseil Général, prouvant ainsi qu'elle était parfaitement capable de requalifier des friches industrielles dès lors qu'on avait une approche pragmatique et donc réaliste y compris et surtout au plan financier.

J'insiste sur ce point car, malheureusement, alors même que la reconquête des friches industrielles est affichée comme une priorité nationale, les obstacles comme les contraintes sont multiples et viennent trop souvent décourager les efforts des porteurs de projet. On nous demande de faire et en même temps on appuie sur le frein.

Comme toutes les intercommunalités, la Communauté d'agglomération exerce des compétences obligatoires et d'autres optionnelles. Dans tous les domaines nous travaillons en étroite concertation avec l'État, la Région ou encore le Département.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous remercier, vous les élus départementaux, mais aussi les représentants des services du Département pour le soutien que vous nous apportez dans l'exercice de nos compétences et la réalisation de nombre de nos projets. Vous me permettrez de saluer tout particulièrement l'engagement de nos quatre conseillers départementaux des deux cantons de l'agglomération, Gilbert SCHUH, Christelle LORIA-MANCK, Constant KIEFFER et Elisabeth HAAG. Au cours des dernières années, vous nous avez apporté votre soutien déterminant pour l'aménagement du nouveau conservatoire de musique et de danse au château Adt marquant le début de la reconquête de la friche urbaine hospitalière Sainte-Barbe. Celle-ci se poursuit avec l'installation d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire, projet qui bénéficie également de votre concours et qui s'inscrit dans la continuité d'un autre projet essentiel, celui du nouvel IFS. Je tiens aussi à souligner le soutien décisif du Département en faveur de la modernisation de notre piscine olympique qui, grâce à votre action, cher Président, a accueilli deux délégations dans le cadre du centre de préparation aux Jeux, l'une de Bolivie, l'autre

du Burundi. Je n'omettrai pas le partenariat établi avec Moselle Attractivité qui nous permet de soutenir l'investissement dans nombre de petites et moyennes entreprises. Il ne s'agit là que de quelques exemples d'initiatives structurantes concrétisées grâce à la mobilisation de tous les partenaires. Et ces initiatives se traduisent aussi par du travail pour nos entreprises et le maintien de l'emploi. Qu'il me soit permis aussi de saluer nos collaborations avec, entre autres, le SDIS pour l'élaboration de notre premier plan intercommunal de sauvegarde, Moselle Fibre pour ses prestations en faveur de notre réseau informatique mutualisé ou encore le CAUE pour son utile accompagnement dans le déploiement de projets en matière de trame verte et bleue. Je m'en voudrais d'omettre de saluer l'excellence de nos relations avec l'UTT Forbach-Saint-Avold.

Mesdames, Messieurs, nous n'avons pas encore, dans notre territoire de Moselle Est si je puis m'exprimer ainsi, tourné définitivement la page de l'après-mine. À Sarreguemines, à Saint-Avold, à Creutzwald, à Freyming-Merlebach ou à Forbach, nous faisons face du mieux possible pour relever les défis consécutifs à la disparition progressive de milliers d'emplois industriels générés naguère par les HBL. Nous avons une nouvelle identité à construire, tâche ô combien difficile, mais essentielle. Nous tentons de le faire dans un cadre transfrontalier, avec nos voisins de Sarrebruck et dans le cadre de l'Eurodistrict SaarMoselie. Je suis convaincu que ce n'est qu'à l'échelle de l'agglomération transfrontalière qu'il sera possible, à long terme, de stabiliser notre situation avec toute la complexité inhérente à une telle démarche transnationale, avec des Gouvernements toujours très jacobins et méfiants lorsqu'il s'agit de faire confiance aux collectivités locales.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les conseillers départementaux, je vous souhaite une excellente et fructueuse session.

(Applaudissements)...

M. LE PRÉSIDENT.- Merci de ces mots d'accueil bienveillants, Monsieur le Président. Je voudrais remercier l'ensemble de votre assemblée pour la mise à disposition à la fois de cet hémicycle, mais également des locaux annexes qui nous permettront le travail en commission et de pouvoir valablement délibérer dans les jours à venir jusqu'à jeudi. En guise de remerciement, je voudrais vous offrir deux objets qui incarnent, et je le dirai dans mon discours, le savoir-faire de l'art mosellan

qui vous permettra de bien passer et je le souhaite en famille, ces festivités de Noël : la boule de Meisenthal et celle de la cristallerie LEHRER.

(Applaudissements)...

LISTE D'ÉMARGEMENT ET DES DÉLÉGATIONS DE VOTE

M. LE PRÉSIDENT.- Je dois vous faire part des absences de :

- M. FRANÇOIS qui a donné procuration à Mme LAPAQUE.
- M. TACCONI à Mme TONIN.
- M. WEIS à Mme REBSTOCK.
- Mme SCHNEIDER à M. CUNY.
- Mme ZIROVNIK qui m'a donné personnellement procuration.

OUVERTURE DE LA RÉUNION

M. LE PRÉSIDENT.- Je déclare donc ouverte cette 4^e Réunion Trimestrielle de 2024 qui est consacrée à l'examen et à l'adoption de notre Décision Modificative n° 3 du Budget Départemental 2024.

CARNET DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

M. LE PRÉSIDENT.- Nous avons appris le décès de M. Jacques KUNTZ, père de notre collègue Marie-Louise, vice-présidente du Département et conseillère départementale du canton de Montigny-lès-Metz. M. KUNTZ est décédé le 21 novembre dernier à l'âge de 87 ans.

Nous présentons à notre collègue ainsi qu'à l'ensemble de sa famille nos plus sincères condoléances.

MUTATIONS ET NOMINATIONS

M. LE PRÉSIDENT.- Au titre de ces nominations, je souhaite vous faire part de l'arrivée au sein des services de l'État :

- de M. Wassim KAMEL, sous-préfet de Sarreguemines qui nous est arrivé le 6 novembre dernier. Pour mémoire, il connaît la Moselle puisqu'il avait déjà été nommé sous-préfet de Château-Salins entre 2004 et 2006.

C'est un retour vers la Moselle et nous lui souhaitons naturellement pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

M. LE PRÉSIDENT.- Mes chers collègues,

Lors de la 3^e Réunion Trimestrielle de septembre, nous venions de découvrir un nouveau Gouvernement, celui de Michel Barnier, ancien Président du Conseil Général à l'époque, de Savoie. Nous pensions alors sortir d'une zone de turbulence politique laissant espérer un peu de stabilité, bien qu'aucune majorité ne se dégage véritablement de cette Assemblée nationale.

Trois mois plus tard, nous nous retrouvons aujourd'hui avec un sentiment étrange, celui d'une fin d'année qui pourrait être celle de l'inquiétude, mais qui peut et je l'espère être aussi celle du volontarisme affirmé - inquiétude après l'annonce d'un premier projet de budget de l'État, élaboré en 15 jours par la technocratie de Bercy, autant dire un budget sous forme de copie à revoir puisqu'elle prévoyait de demander 5 milliards aux collectivités territoriales dont plus de 2 milliards aux seuls Départements.

Cette annonce inattendue - et particulièrement osée de la part d'un État qui ne cesse de creuser le déficit de la France alors que les collectivités adoptent, elles, chaque année des budgets équilibrés - a plongé l'ensemble des Départements de France dans l'incompréhension et dans la colère.

Une telle décision signifiait une défiance à notre égard, nous qui conduisons et déployons nos politiques sociales sur nos territoires, au service de tous nos concitoyens, nous qui subissons de plus en plus de dépenses incompressibles et non compensées, comment pouvons-nous gérer des budgets avec plusieurs millions, voire dizaines de millions d'euros en moins ?

Pour la Moselle, ce serait 35 millions d'euros de recettes en moins ! Mais, entendons-nous bien :

- Oui la France est dans une situation financière inquiétante.
- Oui nous devons en prendre conscience.
- Oui nous sommes prêts à participer à l'effort collectif.

Mais nous refusons d'acter le déclin des départements qui annonceraient la mort certaine d'ici quelques mois pour certains et quelques petites années pour

d'autres et ce, d'autant plus que les Départements participent déjà largement à l'effort de redressement des comptes publics.

Rappelons-le à nouveau, les Départements votent, eux, leur budget en équilibre. Et nous, nous empruntons pour investir et soutenir l'investissement des communes et des intercommunalités de Moselle. Je souhaite mettre un terme au mythe qui a notamment circulé par la voix de l'ancien locataire de Bercy.

Concernant les efforts de nos Départements français, nous pouvons citer quelques chiffres globaux au plan national.

- Ceux de la DGF qui est gelée depuis sept ans et qui représente plus de 2 milliards d'euros de pertes sur les trois dernières années.
- Celui du reste à charge des allocations individuelles de solidarité pour 12 milliards d'euros.
- Ceux de la prise en charge des mineurs non accompagnés (MNA) qui représente près de 2 milliards d'euros par an.

Tout cela, ce sont des efforts que nous, Départements, avons accepté d'assumer depuis de nombreuses années. Nous pouvons également ajouter à cela notre action en faveur de la péréquation horizontale de solidarité interdépartementale voulue par l'Association des Départements de France et cela représente un montant de 1,9 milliard d'euros qui s'opère déjà sur les DMTO perçues par les Départements. Il s'agit, dans une démarche de solidarité interdépartementale, de prélever certaines ressources fiscales des collectivités départementales les plus aisées au profit des collectivités les moins favorisées.

Il était d'ailleurs dans le même temps, envisagé et promis par l'État une péréquation verticale de solidarité de l'État qui n'est restée une fois de plus qu'au niveau de l'évocation. À ce stade justement, la citation de Gabriel MEURIER, grammairien et lexicographe français du XVI^e siècle, est tout à fait à propos « *les conseillers ne sont pas les payeurs* ». Je me permettrai également d'ajouter : les bons conseillers parisiens sont souvent les mauvais payeurs français. Devons-nous continuellement rappeler la situation actuelle des Départements pour être entendus ?

Inquiétude, je vous le disais, parce que nous faisons face à un effet ciseau conjuguant baisse de nos recettes, dont la stabilité est encore loin d'être actée et hausse de nos dépenses sociales, premier pôle de dépenses du Département. Notre action consiste à maintenir le lien social au travers de politiques volontaristes, tout en

aidant des populations qui sont en situation de fragilité et avec des besoins qui croissent d'année en année.

Leurs souffrances et leurs besoins sont d'autant plus renforcés par les nombreuses crises que nous traversons :

- crise économique,
- crise des taux d'intérêt de l'immobilier et de la dette,
- crise géopolitique avec la guerre en Ukraine et les conflits au Moyen-Orient,
- crise du coût des matières premières et des énergies.

Nous sommes entrés dans l'ère des crises. Elles sont devenues la règle et non plus l'exception. Elles ont alors une seule et même conséquence : accroître la pression sur les ménages les plus fragiles et sur les populations les plus précaires et dans le même temps sur les départements et les communes qui restent les acteurs de la solidarité territoriale et humaine. Le résultat, c'est l'augmentation exponentielle des dépenses dans le domaine des solidarités, de l'enfance, du handicap et du grand âge. La deuxième branche de ce ciseau est facile à deviner : c'est la baisse des recettes. Nous dépendons en effet exclusivement de la croissance de l'économie. Or, les recettes issues des DMTO diminuent inexorablement du fait de la crise immobilière et du nombre de transactions en chute libre.

La part de TVA n'est pas en reste, notamment avec une croissance économique plus faible que prévue. Cette substitution du Foncier Bâti par une fraction de TVA était pourtant promise à tort, une fois de plus, par Bercy comme une ressource plus dynamique, tout en faisant perdre notre dernier levier fiscal. À tout cela s'ajoutent les dotations de l'État. Cet État qui devient de plus en plus avare quand il ne s'agit pas de lui, cherchant toujours à diminuer la taille du chèque aux collectivités, voire tout simplement à le reporter à plus tard. Et aujourd'hui nous avons là une nouvelle dette à assumer : celle de l'État redevable.

Pour autant, nous sommes bien évidemment obligés de composer avec cet effet ciseau, Paris ne nous laissant que peu le choix, alors que les besoins de nos concitoyens, notamment dans le social, sont de plus en plus importants.

Suite aux trois décisions modificatives de l'année 2024, le budget de la Solidarité, notre budget, consolidé et voté s'élève désormais à 565,3 millions d'euros ; la DM3 venant rajouter 1,8 million d'euros pour le RSA.

Ainsi, notre inquiétude s'exprime aussi sur la politique d'autonomie marquée par une hausse des bénéficiaires, avec une pression persistante dans les EHPAD.

Comparé à 2023, le nombre de bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie est en augmentation de 4 %. À cela s'ajoute un taux d'occupation élevé à 96 % dans les 109 EHPAD mosellans.

À l'instar de nombreux départements, des difficultés majeures sont présentes au sein des EHPAD :

- un déséquilibre financier alarmant dans de nombreux établissements.

Leurs difficultés sont telles que notre intervention financière complémentaire de plus de 264 000 € s'impose pour sauver huit d'entre eux d'une cessation d'activité,

- la deuxième concerne l'emploi avec un déficit permanent de professionnels médico-sociaux sur nos territoires et dans nos services générant des dysfonctionnements opérationnels,
- enfin, les résidents plus âgés avec des pathologies médicales plus lourdes qui exigent une prise en charge adaptée, mais de fait plus complexe.

Ces différents éléments doivent collectivement nous mobiliser, y compris au plus haut niveau de l'État, afin de mettre autour de la table l'ensemble des acteurs du secteur médico-social et repenser totalement le mode de financement aujourd'hui dépassé de l'autonomie en France. La situation actuelle n'est plus tenable et nous sommes au bord du gouffre, si ce n'est déjà dans le vide.

N'ayons pas le vertige, affrontons ensemble ces contextes pour mieux trouver des solutions. Le Gouvernement, ainsi que nos parlementaires, doivent se saisir de ce sujet.

En ce qui concerne les enfants confiés au Département, ce n'est guère meilleur. En Moselle, nous veillons à ce qu'aucun enfant ne soit dans la rue ou à l'hôtel, mais la situation est particulièrement tendue. Nous constatons une évolution croissante du nombre d'enfants confiés au Département, plus de 2 200, avec une prise en charge des MNA et un désintérêt criant de l'État, si ce n'est pour ressortir des idées de réforme insupportables, d'un autre temps, avec le retour des DDASS État d'antan...

Depuis 2020, le budget de la protection de l'enfance a progressé en Moselle de 28 %, soit près de 32 millions d'euros supplémentaires, contrairement à certaines expressions sur les 144,3 millions d'euros que nous consacrons à cette compétence départementale vitale pour les enfants accueillis. Disons-le clairement, l'État et l'ARS ne sont pas au rendez-vous, en particulier dans la prise en charge des enfants qui nous sont confiés et qui présentent un handicap. Garantir un accompagnement de

ces enfants sur tout le temps de leur vie était pourtant un engagement de la Conférence Nationale sur le Handicap de 2023 dont nous attendons toujours le début du commencement de la mise en œuvre des solutions !

C'est parce que nous devons faire face à tous les sujets que je viens d'évoquer que nous sommes dans une grande inquiétude depuis plusieurs semaines et elle n'est pas feinte. Alors, depuis cette coupe budgétaire annoncée dans nos budgets 2025, l'ensemble des Départements de France se sont exprimés d'une seule voix, quelle que soit la couleur politique, pour s'insurger et demander à Matignon d'entendre cet appel des territoires.

À l'occasion des Assises des Départements de France à Angers il y a 3 semaines, le Premier ministre a tenté de nous rassurer. Et je dois admettre que, dans son discours, il a démontré sa parfaite connaissance du fonctionnement de l'échelon départemental, auquel il a affirmé son soutien. Aux mots, Michel Barnier a ajouté quelques chiffres laissant entrevoir une division par deux, au moins, des efforts demandés aux départements. Aujourd'hui, au-delà des annonces, nous n'avons évidemment aucune visibilité réelle de ce qui nous attend précisément et notre inquiétude est toujours aussi prégnante.

Il faudra désormais attendre la fin du débat au Sénat, le retour du texte devant les Députés et le 49.3 qui s'annonce inexorablement. À ce moment-là seulement, c'est-à-dire peut-être à la veille des fêtes de Noël, nous connaissons nos marges de manœuvre nous permettant ainsi de vous soumettre, chers collègues, une proposition de budget pour l'année 2025.

C'est pour toutes ces raisons, que nous allons repousser le Débat d'Orientations Budgétaires au 27 janvier prochain, comme de nombreux autres départements français.

Pour autant, nous ne devons pas céder à un quelconque défaitisme, nous devons faire preuve de toujours plus de volontarisme. La Moselle doit continuer à avancer, la Moselle doit continuer à se transformer, la Moselle doit devenir de plus en plus attractive. Donnons-lui les moyens d'une grande ambition, celle d'un Eurodépartement de plus d'un million d'habitants qui ne doit pas céder à la fatalité.

Et c'est par un grand volontarisme politique partagé que nous insufflerons cet esprit et que nous accompagnerons l'ensemble des Mosellans, des plus fragiles aux plus entreprenants. Dans tous les domaines, la santé, l'action sociale, l'habitat, l'éducation, le sport, la culture, le tourisme, le développement économique,

l'aménagement du territoire, l'aide aux collectivités, les relations transfrontalières, nous devons poursuivre avec ambition les politiques publiques que nous pensons justes et appropriées pour les Mosellans et pour l'attractivité de notre territoire. Ce volontarisme, nous allons le démontrer en mettant en œuvre le prochain Programme départemental de l'habitat que je vous proposerai d'adopter en début d'année prochaine.

Face aux contraintes budgétaires auxquelles nous allons devoir malheureusement faire face, il nous revient de faire des choix : ceux de ne pas sacrifier nos politiques volontaristes à forte utilité sociale, à d'importantes retombées économiques et à hautes valeurs d'attractivité, tout en renforçant les liens avec les Mosellans et nos territoires. Trop souvent, le sport, la culture ou encore le tourisme sont vus comme des variables d'ajustement. Les Départements sont alors incités à se délester de ces dépenses, à les réduire au moindre signe de difficulté financière. Mais devons-nous vraiment prendre ce risque ? Je ne le pense pas !

Quatre mois après les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, pouvons-nous oublier cette émotion qui nous a tous parcourus ? Comme nous en avons fait ensemble le constat en septembre, une véritable liesse populaire a envahi notre département et le territoire national avec des images de joie, d'enthousiasme et de ferveur qui nous ont rassemblés et inspirés. L'impact a été clair sur l'attractivité, la visibilité, l'élan collectif en Moselle et sur tout le territoire national.

Et ce n'est pas tout. Nous avons également observé une hausse de 13 % dans les activités de loisirs locales, un rayonnement qui dépasse nos frontières jusqu'à nos voisins allemands et luxembourgeois, ce qui confirme que notre territoire est une terre de sport, de culture, d'engagement et de relations transfrontalières. Ces moments ne doivent pas rester figés dans nos mémoires, ils doivent se transformer en un véritable héritage pour la Moselle.

En effet, devons-nous accepter de voir la sédentarité continuer à faire des ravages, particulièrement chez nos jeunes, où deux tiers d'entre eux sont inactifs ? Non ! Pouvons-nous tolérer que 46 % des enfants en Moselle ne sachent pas nager en entrant en 6^e et jusqu'à 75 % dans les milieux défavorisés ? Devons-nous faire disparaître l'élan que nous avons créé en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap ? Ces questions nous sont posées. Il est impératif de maintenir l'excellence sportive et culturelle comme moteurs du dynamisme et de l'inspiration.

Il nous faut continuer :

- à soutenir nos clubs, nos associations et nos bénévoles qui sont le cœur de notre tissu social,
- à garantir l'accès à la culture et au sport pour tous et partout.

C'est pourquoi, en tout début d'année 2025, nous poserons les bases de cet héritage des Jeux, notamment à travers :

- la reconnaissance de l'utilité sociale du bénévolat,
- le développement de section handisport dans les clubs sportifs mosellans, mais aussi
- la valorisation de la création artistique sous toutes ses formes.

Nous aurons également à œuvrer dans la lutte contre la sédentarité par des actions concrètes comme :

- l'ouverture aux clubs sportifs de 15 gymnases de nos collègues,
- la création de nouveaux terrains de beach volley,
- l'amplification de notre politique sportive santé qui bénéficie déjà à plus de 2 700 Mosellans.

Nous allons également déployer des outils itinérants dans nos territoires comme le centre aquatique mobile et continuer à encourager la pratique du sport en milieu rural, en particulier pour les enfants, avec un apprentissage de la natation pour ceux qui en ont le plus besoin. Nous ne devons pas oublier les publics les plus fragiles : l'inclusion sociale par le sport, notamment pour les bénéficiaires du RSA, les personnes âgées dans nos EHPAD et bien sûr, les 2 200 enfants placés dans nos établissements sociaux qui, chaque année, profitent des actions de nos sportifs de haut niveau. En partenariat avec les comités départementaux, nous allons développer la pratique du sport partagé et paralympique.

Cette énergie pour tous doit nous inspirer. Elle doit montrer que notre action au quotidien va dans le bon sens et que nous ne devons rien lâcher, y compris en période budgétaire difficile et incertaine.

De la même manière, la question du développement durable est prégnante pour le Département de la Moselle depuis de très longues années. Pendant cette Réunion Trimestrielle, nous aurons à examiner le Rapport Annuel sur le Développement Durable qui est le fruit de notre démarche volontariste et que nous avons entreprise depuis 2012 avec Moselle Durable.

Les résultats sont tangibles avec 4 chiffres clé :

- la baisse de 36 % des émissions de gaz à effet de serre du Département de la Moselle entre 2011 et 2022 sur le patrimoine et dans le cadre de nos compétences ;
- 39,9 millions d'euros de dépenses favorables à l'environnement et au climat dans le compte administratif 2023, dans le cadre du second budget vert départemental ;
- 85 % des marchés publics départementaux intègrent une clause environnementale (au 11 septembre 2024) ;
- 12 332 enfants et élèves sensibilisés à la protection de l'environnement et au développement durable de 2022 à 2024 (au 21 octobre 2024).

Je tiens à souligner la force et l'énergie de nos jeunes sur cette question. En effet, à la rentrée scolaire en septembre, j'ai pu comme vous, constater leur mobilisation à travers des actions de sensibilisation et, par une volonté de lutte contre le gaspillage, de faire en sorte que les collèges soient plus écologiques en s'impliquant aux côtés des professeurs.

L'année 2024 aura alors été particulièrement proactive en la matière, avec une poursuite de ce marathon contre le réchauffement climatique, notamment marqué par :

- la mise en œuvre du Schéma des Achats Responsables Mosellans (SARM) ;
- l'organisation des premières Assises départementales de l'eau ;
- le lancement des travaux de reconstruction des collèges de Saint-Avold et Stiring-Wendel, ici en Moselle Est visant la haute qualité environnementale ;
- l'adoption du plan de transition 2024-2026, intégrant des actions compatibles avec un monde bas-carbone.

Enfin, pour montrer à quel point notre territoire est reconnu pour ses actions, nous avons été retenus en 2024 pour bénéficier d'un accompagnement du CEREMA, le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, établissement public administratif de l'État, sur les programmes « Territoires bas-carbone » et « Territoires adaptés au climat de demain ». Ces derniers nous permettront d'accentuer notre action et notre trajectoire pour les années à venir afin de faire de la Moselle un territoire plus vert, mieux protégé et plus attractif sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

Nous avons tous les outils entre les mains pour réussir. D'ailleurs, nous pouvons féliciter l'entreprise Knauf qui vient d'être primée jeudi dernier par l'État dans le cadre de la 6^e édition de son palmarès des prix Choose France visant à renforcer

l'attractivité de notre pays à l'international. C'est la nouvelle usine KCS d'Illange en cours de construction qui est récompensée au titre de son process industriel de décarbonation.

Mieux encore, il a été découvert il y a un an que notre sol, ou plutôt notre sous-sol, était toujours d'une incroyable richesse pour le futur, ici en Moselle Est. Je parle bien évidemment de l'hydrogène blanc issu de la réaction de l'eau sur des roches riches en fer détecté à Folschviller et largement présent aujourd'hui en Moselle. Cet hydrogène est une ressource et donc une chance incroyable pour notre avenir. Les travaux de recherche menés par le laboratoire GeoRessources du CNRS de l'Université de Lorraine et par la Française de l'Énergie ont permis de découvrir ces importantes quantités d'hydrogène naturel. La Française de l'Énergie a même développé un process d'extraction écologique et unique au monde. Le potentiel de ce gisement est immense puisqu'il pourrait être le plus important d'Europe et serait, à lui seul, en capacité de couvrir les besoins mondiaux actuels en hydrogène. Nous sommes certainement, ici, chez nous, en présence d'une ressource qui va procurer à notre département une nouvelle dynamique énergétique, économique et sociale.

Nous devons nous donner toutes les chances pour que ce projet innovant puisse aller au bout de son développement et de son exploitation. Là encore, nous avons le devoir d'être particulièrement volontaristes pour soutenir et accompagner les professionnels qui souhaitent investir dans ce domaine sur notre territoire. C'est toute une filière qui pourrait se créer et permettre d'accroître considérablement l'attractivité de la Moselle. C'est une belle promesse pour l'avenir de nos territoires et de ses habitants.

C'est pourquoi, je vous appelle toutes et tous depuis Forbach à une grande mobilisation collective, politique et énergétique pour accompagner ce projet d'aujourd'hui, pour qu'il devienne demain une véritable réalité.

Volontarisme et mobilisation, parce que l'instruction de la demande de permis d'exploiter, déposée le 13 mars 2023, a été marquée par une série de retards successifs émanant de demandes administratives toujours plus importantes dans notre pays. Ces reports successifs illustrent à la fois la complexité de la réglementation en vigueur qu'il faudra surmonter pour répondre aux déclarations positives sur l'hydrogène blanc exprimées par le chef de l'État en 2023 et permettre ainsi une exploitation dès 2027.

Enfin, j'aimerais terminer mon propos en vous invitant toutes et tous, malgré la conjoncture anxieuse, à profiter pleinement des fêtes de fin d'année. Permettez-moi de citer l'écrivain et poète français Paul Valéry « *Le vent se lève !... Il faut tenter de vivre !* ». C'est ce que nous nous attachons à faire dans le département de la Moselle.

Amis ou famille, faites-leur découvrir ou redécouvrir notre département à l'occasion des Noëls de Moselle qui se déploient dans de nombreux lieux et par les animations à visiter comme Luminescence à Amnéville, le sentier des lanternes à Metz, mais aussi les marchés de Noël de Sierck-les-Bains, Sarrebourg, Forbach, Hombourg-Haut et encore le parcours lumineux totalement inédit au Parc de Sainte-Croix.

Je vous invite également à promouvoir notre savoir-faire mosellan, à travers l'artisanat et nos exposants labélisés au sein de notre chalet MOSL à Metz. Si vous vous dépêchez, vous aurez peut-être la chance d'y trouver les derniers exemplaires des trésors de Moselle, la boule de la Maison Lehrer en forme de sapin et le petit bijou du Bitcherland : la nouvelle boule de Meisenthal « Kaktus ». Elles incarnent ce qu'il y a de plus beau dans notre Département, c'est-à-dire la qualité de son savoir-faire, de son identité, de sa passion des anciens qui transmettent ce flambeau de connaissances aux nouvelles générations qui, elles-mêmes, le transmettront un jour à leur tour. Saluons les équipes composées majoritairement de jeunes artisans dont nous pouvons être fiers et qui ont réalisé ces spécimens de boules de Noël.

Je vous invite également à être présents ce jeudi 4 décembre au stade Saint-Symphorien afin de mettre à l'honneur nos bénévoles à l'occasion de cette première journée du bénévolat, qui leur sera consacrée. Ils sont l'incarnation de la Moselle et de ce lien social si essentiel au sein de notre Département. C'est aussi cela l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques, de nous rassembler ensemble et de soutenir la richesse de l'environnement.

Nombreux sont ceux qui, chaque jour, œuvrent pour nos cinq territoires. J'aimerais les remercier, nos personnels départementaux, Monsieur le Directeur Général. J'aimerais les remercier profondément et avoir ces derniers mots pour eux et pour elles en vous souhaitant à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année. Mes chers collègues, résistons face à nos inquiétudes, soyons volontaristes pour notre territoire, sachons profiter des fêtes de Noël et soyons fiers de nous.

Vive la Moselle !

(Applaudissements)...

COMMUNICATION

M. LE PRÉSIDENT.- Vous avez été destinataires à votre place des supports de communication relatifs à la 13^e édition de la manifestation Noëls de Moselle - Instants magiques en bibliothèques.

En effet, du 26 novembre au 24 décembre 2024, 91 bibliothèques sur l'ensemble du territoire mosellan proposent plus de 295 animations.

Cette année, 63 spectacles, ateliers et jeux sont offerts aux bibliothèques qui se sont impliquées dans la vie du réseau. Tout un programme à l'intention de ces publics pour appréhender autrement les bibliothèques et en faire de véritables lieux de culture, mais aussi de rencontres et d'échanges.

Nous aurons également à évoquer les rapports annuels de développement durable et de développement socio-économique à l'occasion de nos débats. Vous trouverez tous les bassins de vie de notre Département ainsi que les services et équipements proposés.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 3^E RÉUNION TRIMESTRIELLE

M. LE PRÉSIDENT.- Avez-vous des remarques à formuler ? (*Non*)

Le compte rendu est donc approuvé.

ORDRE DU JOUR

M. LE PRÉSIDENT.- Nous avons 14 rapports qui vous ont été transmis le 19 novembre dernier parmi lesquels nous avons la Décision Modificative n° 3 de notre Budget 2024.

J'ai souhaité, avec l'accord des trois présidents de groupe, retirer le rapport relatif à la Maison départementale de la santé. Ce dossier mérite encore quelques relations et quelques informations complémentaires de la part des intercommunalités. C'est la raison pour laquelle, je vous propose de le retirer et de le prévoir à notre réunion du mois de janvier prochain au cours de laquelle nous présenterons également le projet de l'héritage des Jeux Olympiques.

Séance du lundi 2 décembre 2024

Mesdames et Messieurs les Présidents des commissions, avez-vous des remarques sur la ventilation de ces rapports ? (*Non*)

Ils vont donc vous parvenir et vous aurez à énoncer les avis concernant chacun de ces rapports.

PROGRAMME DE LA SESSION

M. LE PRÉSIDENT.- Je vous propose de suspendre cette réunion après laquelle le travail des commissions sera organisé.

Nous nous réunirons de nouveau après les travaux des commissions le 5 décembre prochain. La réunion du Conseil Départemental des Remplaçants sera présidée par notre collègue Julien FREYBURGER, Premier Vice-Président et je tiens à l'en remercier.

Nous aurons également à évoquer deux motions qui actuellement circulent au sein des trois groupes politiques pour des amendements possibles. Je demanderai donc aux trois présidents de groupe de me transmettre les motions pour le début d'après-midi et nous pourrions les adopter cet après-midi après signature d'une large majorité, je l'espère, des collègues conseillères et conseillers départementaux.

Je vous donne donc rendez-vous jeudi prochain. Après avoir remercié notre collègue M. HEHN, je suspends la séance et je vous renvoie vers vos commissions respectives.

Merci beaucoup.

REPRISE DE LA SÉANCE À 14 HEURES 30

M. LE PRÉSIDENT.- Merci de votre retour.

Je dois vous faire part des absences de :

- M. FRANÇOIS qui a donné procuration à Mme LAPAQUE.
- M. TACCONI à Mme TONIN.
- M. WEIS à Mme REBSTOCK.
- Mme PASTOR à M. SUCK.
- Mme SCHNEIDER à M. CUNY qui n'est pas là pour l'instant.
- Mme ZIROVNIK qui m'a donné personnellement procuration.

- Mme HERZOG à Mme BECKER.
- M. SCHULER à Mme PILI.
- M. KIEFFER à Mme HAAG.

DÉPÔTS DES PROPOSITIONS, VŒUX, QUESTIONS ORALES

M. LE PRÉSIDENT.- Avant d'aller faire le tour des bancs, je voudrais vous présenter deux motions de la part des trois groupes qui m'en ont confié la responsabilité.

La première est intitulée : « Pour la défense d'un service public de proximité en Moselle ». Vous avez été un certain nombre à la signer. Si d'autres veulent rejoindre également et signer cette motion, ils seront les bienvenus à la fin de la séance pour avoir une motion la plus large puisqu'elle est transcourant au sein de cette assemblée.

Je vais vous la lire.

« La vie locale dans notre Département repose sur de multiples acteurs qui créent un véritable maillage de solidarités indispensables à notre cohésion sociale et territoriale.

Il importe par ailleurs de rappeler que les collectivités sont dans l'obligation, à la différence de l'État, de voter des budgets à l'équilibre et représentent moins de 8 % de la dette publique - moins de 1,5 % pour les Départements -, une proportion stable depuis une trentaine d'années, quand elles assument plus des deux tiers de l'investissement public et, à ce titre, contribuent fortement à la vitalité du tissu économique.

Si le Premier ministre, en clôture des assises à l'Assemblée des Départements de France, a reconnu l'extrême fragilité de leur situation budgétaire, parlant même d'un modèle de financement arrivé « à ses limites », l'inquiétude demeure.

Considérant que les Départements sont garants des solidarités humaines et territoriales et représentent souvent, avec les communes et intercommunalités, le dernier service public de proximité, tout particulièrement dans la ruralité ;

Considérant que les Départements assument d'ores et déjà un reste-à-charge de l'ordre de 12 milliards par an au titre des allocations individuelles de solidarité, illustrant les efforts d'ores et déjà consentis ;

Séance du lundi 2 décembre 2024

Considérant que l'effort d'investissement doit être absolument préservé et conforté afin de mettre à disposition de nos concitoyens des bâtiments et des services de qualité notamment par l'aide apportée aux territoires ;

Considérant que plus des quatre cinquièmes des Départements pourraient se trouver dans une situation budgétaire critique au cours de l'année à venir sous l'effet des mesures envisagées à travers le projet de loi de finances et de financement de la sécurité sociale pour 2025 ;

Considérant qu'un tel désengagement du service public de proximité est inacceptable ;

Par cette motion, nous, élu(e)s du Conseil départemental de la Moselle :

- Alertons le Gouvernement et le Parlement quant aux conséquences délétères pour la vie locale des mesures envisagées à travers les projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale pour 2025 à l'encontre des collectivités et tout particulièrement des Départements ;
- Rappelons que les partenariats noués par les Départements avec une multitude d'acteurs se trouveraient mis en danger ;
- Réaffirmons notre attachement au service public de proximité qui se trouve aujourd'hui gravement menacé et avec lui les habitants qu'il accompagne, à commencer par les plus vulnérables. »

Voilà la première motion. Je vous propose de la présenter aux différentes commissions qui émettront un avis et ensuite, nous l'adopterons en séance publique jeudi prochain.

Y a-t-il des oppositions ? (*Non*)

Si vous souhaitez la signer, elle est à votre disposition auprès des services.

La seconde motion : « Pour la défense des agriculteurs mosellans ».

« Les négociations pour l'accord d'association commercial et politique pour élargir une importante zone de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur ont été conclues en juin 2019.

Cependant, cet accord n'a pas encore pu être ratifié. Cet accord prévoit une importante réduction des barrières tarifaires et non tarifaires afin de permettre aux

entreprises françaises et européennes d'exporter davantage de produits industriels et de services. En retour, les producteurs du Mercosur devraient pouvoir exporter plus de produits alimentaires et agricoles vers l'Union européenne. Ainsi c'est 99 000 tonnes de bœuf, 180 000 tonnes de volaille, 25 000 tonnes de porc, 35 000 tonnes de fromage, 45 000 tonnes de miel ou encore 180 000 tonnes de sucre qui pourraient être exportées vers l'Union européenne sans droits de douane.

Certains pays de l'Union, dont la France, craignent les effets négatifs sur des filières agricoles ou alimentaires ainsi que les effets sur l'environnement et la santé.

Sur le plan environnemental, cet accord va accroître les émissions de gaz à effet de serre et la déforestation.

Sur le plan sanitaire, les distorsions entre les normes et les modes de production sont aussi pointées du doigt. On peut citer l'exemple des antibiotiques de croissance qui y sont autorisés, mais dont l'usage est interdit dans l'Union européenne, tout comme un certain nombre d'intrants.

De plus, les crises internationales de ces dernières années ont transformé le commerce mondial et nécessitent de repenser nos priorités en termes de souveraineté, notamment alimentaire.

Or, la Présidente de la Commission européenne, Madame VON DER LEYEN, envisage de scinder cet accord en deux afin que l'accord commercial puisse être ratifié à la majorité du Conseil sans que les parlements nationaux n'aient à se prononcer sur le sujet.

La signature de cet accord viendrait mettre à mal toute la politique agricole mosellane et les ambitions en termes de circuit court et de préservation de la biodiversité.

C'est pourquoi il est nécessaire de rappeler notre soutien à l'agriculture mosellane et notre opposition à la mise en œuvre de cet accord de libre-échange.

Par cette motion, nous, élu(e)s du Conseil Départemental de la Moselle :

- Rappelons notre soutien aux agriculteurs mosellans face à la menace de ce traité de libre-échange sur l'agriculture française et notre souveraineté alimentaire ;
- Demandons au Gouvernement de réaffirmer l'opposition de la France à l'adoption de l'accord Union européenne-Mercosur ;

- Demandons au Gouvernement de s'opposer à l'adoption séparée du seul volet commercial de l'accord et que l'accord conclu dans son intégralité devra donc être soumis à un vote à l'unanimité des États membres, puis à un vote au Parlement européen et à une ratification par l'ensemble des États membres selon la procédure prévue au niveau national. »

Y a-t-il des remarques ? (*Non*)

Nous pouvons donc passer ce point à l'ordre du jour.

Mme ZIMMERMANN.- Sur les deux motions, vous mettez « nous élus ». On a pris l'habitude maintenant de mettre « us » et à côté « es ».

M. LE PRÉSIDENT.- Vous avez raison, Madame.

Mme ZIMMERMANN.- Excusez-moi, je ne voudrais pas que l'on vous fasse une remarque en disant que les femmes du Conseil Départemental ne sont pas pour les motions.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous avez raison. Merci de cette remarque.

M. THIL.- ... C'est interdit par l'Académie française et qui, plus est, c'est interdit par un décret du Premier ministre. Le « . e » ne fait pas partie de l'écriture inclusive. Pour que ce soit inclusif, il faut mettre « Mesdames et Messieurs » ou « chers amies, amis » mais pas le « . e ».

M. LE PRÉSIDENT.- Très bien. Nous avons noté. On est d'accord sur la forme et on est unanime sur le fond.

À signer pour ceux qui ne l'ont pas fait et à envoyer en commissions ensuite, si vous le voulez bien.

Je vous propose de faire le tour des bancs pour d'éventuels points à mettre à l'ordre du jour.

(Appel des noms dans les travées) ...

DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE PUBLIQUE

M. LE PRÉSIDENT.- Nous mettons un terme à cette réunion. Nous nous donnons rendez-vous jeudi matin à 9 heures à Forbach.

Merci beaucoup. Bon retour chez vous.

La séance est levée à 14 h 52.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MOSELLE

4^e Réunion Trimestrielle de 2024

Séance du jeudi 5 décembre 2024

Présidence de M. Patrick WEITEN

Secrétaire de séance : Mme LORIA-MANCK

OUVERTURE DE LA SÉANCE

(La séance est ouverte à 9 heures 17.)

M. LE PRÉSIDENT.- Mes chers collègues, soyez toutes et tous les bienvenus pour cette séance et Réunion Trimestrielle dans un contexte politique national qui est de la plus grande instabilité puisque nous devons, dorénavant, lancer avec les Vice-Présidents et l'administration une étude plus poussée et plus précise de notre budget pour 2025. Pour l'instant, on n'en sait pas plus. Malgré tout, naturellement, la réflexion va se poursuivre, mais on n'en connaît ni l'origine ni la destination. Je pense que d'ici peu de temps nous aurons quelques nouvelles pour un certain temps. Normalement, la nouvelle dure trois mois. Et il faut recommencer.

J'avais un certain nombre de rendez-vous avec des ministres sur les dossiers qui nous concernent : l'hydrogène blanc, la mobilité, l'action sociale, enfin toutes ces questions qui nous concernent au quotidien. Les rendez-vous étaient dans les tuyaux ; les tuyaux sont percés ou alors aujourd'hui il y a des coudes ou des étranglements qui ne nous permettent plus d'avancer.

On a là surtout subi, Messieurs les médecins, un anévrisme. C'est assez pathétique. Là, cela relève de la médecine où je n'ai pas de compétence.

LISTE D'ÉMARGEMENT ET DÉLÉGATIONS DE VOTE

M. LE PRÉSIDENT.- Je vous fais part des absences de :

- M. FRANÇOIS qui a donné procuration à Mme KUNTZ.
- M. WEIS à Mme REBSTOCK.
- Mme THIEL-MIELKASKI à Mme LORIA-MANCK.
- Mme SCHNEIDER à partir de 11 h à M. BENIMEDDOURENE.
- M. CUNY à partir de 11 h à M. SCHUH.
- M. MULLER de 9 h 30 à 10 h 45 à Mme ROMILLY.
- M. DICK à partir de 10 h à M. FREYBURGER.
- Mme LAPAQUE à Mme MAGRAS.
- Mme KLEBER-MAZET à M. SCHULER.
- Mme BORISIAK à M. DIDIOT.
- M. BOHL à M. KIEFFER.

EXAMEN DES RAPORTS

0-1 RAPPORT ANNUEL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024

Mme TONIN, rapporteure.

(La rapporteure donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Des réactions ? *(Non)*

On est sur un rapport important que vous avez lu ou parcouru au moins. Il est important parce qu'il marque le fait que l'on n'a pas attendu que le développement durable devienne une mode. Pour nous, cela a été une de nos stratégies, une de nos visions pour l'avenir du Département dans toutes les politiques publiques avec quelques exemples que j'ai déjà évoqués dans mes propos. C'est le verdissement de toute notre flotte automobile qui, pour nous, a été essentielle depuis déjà un certain temps et ce à la fois pour les personnels installés au siège, mais également sur tous les territoires.

C'est la question du gaspillage alimentaire dans nos collèges. Un travail important a été réalisé en partenariat avec les principaux de nos collèges et plus de trois quarts aujourd'hui pratiquent le gaspillage alimentaire, la pesée. Ce sont des investissements qui ont été réalisés et qui démontrent bien qu'on l'a réduit sans diminuer les budgets des collèges. Pour nous, c'est également une priorité ; les économies que l'on faisait servaient ensuite au fonctionnement des établissements.

Ce sont de nouvelles techniques routières dans la mise en œuvre des infrastructures où là aussi on a travaillé sur des revêtements à basse température. On a travaillé sur une diminution sans baisser la qualité des revêtements sur lesquels nous travaillons. Donc, un vrai travail avec la Fédération du BTP sur les matériaux, de la même façon.

Sur les investissements importants dans nos établissements, de nouveaux collèges reconstruits et je crois que le dire ici a encore plus de force qu'ailleurs, puisque nous sommes sur les collèges de Saint-Avold et de Stiring-Wendel que nous devrions inaugurer pour la fin de l'année 2025 - m'a-t-on dit et promis. Donc, nous retrouverons à ce moment-là un travail important qui a été réalisé. On continue dans nos bâtiments et à la fois sur les bâtiments qui accueillent nos personnels sur les territoires. Ce sont de gros investissements engagés depuis 2011 dans une planification là aussi pluriannuelle.

Dans le cadre de toutes les dépenses que nous avons engagées, ce sont 39 millions d'euros au total que nous avons investis dans le développement durable. Cela veut dire des moyens nécessaires pour réduire l'empreinte carbone, mais aussi pour nous permettre d'avoir des réductions dans les coûts de fonctionnement. C'est également une des conséquences dans nos marchés publics, ce sont 85 % des clauses que nous avons mises en place avec une exigence face à nos personnels.

Dans le développement durable, il y a bien l'économie, l'écologie et le social. La question de l'insertion sociale a été également un élément probant et important avec le respect et le contrôle de la part de nos services afin que l'insertion accompagne également la conclusion de marchés publics. Cela est contrôlé par la commission d'appel d'offres que préside notre collègue KIEFFER. Pour nous c'est important ; ce sont 12 000 collégiens qui sont sensibilisés au développement durable. Là aussi, c'est un travail de pédagogie dans les différents collèges de Moselle qui doit se développer. L'objectif, c'est que tous les collégiens de Moselle soient concernés et intéressés par le développement durable.

Ce sont les Assises de l'eau qui nous ont permis de rassembler tous les acteurs de l'eau, et ils sont nombreux, ce qui rend l'exercice compliqué. Nous avons des ressources et nous ne savons pas les exploiter. Nous avons des réseaux qui ne sont pas dans l'état qu'ils devraient être. Je prends un exemple sur le nord du Département sur l'EPA où l'eau est une énorme difficulté puisque l'on est là dans un

développement par l'EPA d'un territoire où l'on va construire plusieurs centaines, voire milliers de logements. On ne sait pas comment alimenter ces logements non pas parce que l'on n'a pas la ressource, les mines de fer contiennent une ressource très importante, mais on a des réseaux qui sont de vraies passoires. C'est-à-dire que, pour consommer un mètre cube, il faut en produire deux. Écologiquement, c'est juste ce qu'il ne faut pas faire. Des investissements considérables devraient être portés par des communes, en particulier celle d'Audun-le-Tiche puisque les réseaux traversent plutôt la commune d'Audun-le-Tiche et on n'a absolument pas les moyens. Là aussi, c'est une difficulté pour l'État et l'EPA que j'ai présidé à un moment. Nous allons avoir un conseil d'administration d'ici peu de temps où je m'exprimerai. Je l'ai dit au préfet, au directeur général, je l'ai dit à l'époque à l'inspecteur général qui siège au titre de l'État. On ne peut pas avoir un État qui s'occupe uniquement de l'aval et qui ne se pose aucune question sur l'amont. On est devant de grandes difficultés sur tous les services publics. Les communes n'ont pas les moyens d'investir dans les écoles alors qu'on sait qu'on aura une augmentation considérable de la fréquentation des écoles. Sur les réseaux, je vous en ai parlé. Sur les infrastructures routières de la même façon, sur la culture, le sport, les équipements ne sont pas du tout adaptés. On est dans 40 ans de carence d'investissements publics sur ce territoire et on vient plaquer artificiellement, à côté, des centaines de logements qui n'ont pas les services publics qu'ils devraient avoir.

Sur l'intercommunalité, la question est posée de la même façon. On a un emploi qui continue à se développer par la proximité du Luxembourg qui est aux portes de ce territoire de l'EPA. J'en ai parlé au président de la région qui préside actuellement l'EPA, il faut absolument qu'on ait une réflexion.

On est dans une situation où l'on a une augmentation de la population, ce qui permettra des ressources fiscales supplémentaires dont nous n'allons absolument pas profiter alors que nous finançons l'EPA. Voilà encore une particularité absolument importante. Nous n'avons aucun intérêt fiscal au développement de ce territoire alors qu'on va nous demander de mettre en place les moyens pour apporter des services de proximité. Cela a déjà été fait et est fait, Monsieur le Président, par Moselle Fibre. Ces territoires sont les derniers à être fibrés parce qu'ils ne se sont pas engagés aux côtés de Moselle Fibre au moment où ils auraient pu profiter d'une manne nationale et régionale. Comme ils sont arrivés en retard, ils ont payé le prix qui leur a été imposé par la charge importante. Je crois que le réseau d'Audun-le-Tiche sera ouvert très

rapidement. Audun-le-Tiche est une des dernières communes à être fibrée en Moselle. Ce sont des exemples et je ne parle même pas de la circulation où les communes n'arrivent absolument plus à assumer la responsabilité de la charge des déplacements et de la mobilité sur leur territoire. Je pense à Rédange, mais on pourrait penser à d'autres communes où l'on commence à interdire la circulation de la traverse des villes et des villages.

Voilà des exemples que je voulais évoquer dans le développement durable où l'on a de gros efforts à faire, où l'on a une photographie en noir et blanc de ce que l'on devrait avoir en profit pour le territoire. Et on a une vraie rupture entre le territoire d'avant-hier et le territoire de demain sur cette situation.

Je voudrais, Monsieur le Directeur Général, remercier les services parce que c'est un document de référence intéressant pour ceux qui gardent chacun des rapports où l'on voit l'évolution de la politique départementale. Je n'évoquerai pas le travail qui est fait dans les cours des collèges sur lesquels il y a eu des investissements qui ont été réalisés. Nous l'avons vu à l'occasion de la rentrée scolaire à Algrange il y a peu de temps. Nous allons nous engager de façon forte sur les cours de tous les collèges. Là aussi, il faudra que l'on ait un style à la fois écologique, environnemental, durable nous permettant également une promotion de l'écologie et du développement durable en direction de nos élèves et des enseignants de nos collèges.

Nous n'avons pas à adopter ce rapport. Vous avez juste à donner acte que nous vous l'avons transmis et que vous l'avez parcouru, étudié. Je vous encourage à le garder bien précieusement puisqu'il servira de référence aux futurs rapports que j'aurai à vous présenter puisque chaque année, dans le cadre du budget que nous allons devoir adopter d'ici peu de temps, naturellement cette question restera fondamentalement posée et nous devons y consacrer les moyens.

Merci, Madame la rapporteure.

0-2 RAPPORT SUR LA SITUATION SOCIALE, ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DE LA MOSELLE 2024

M. FREYBURGER, rapporteur.

M. LE PRÉSIDENT.- Des réactions ?

Monsieur **LEBEAU**.

M. LEBEAU.- Monsieur le Président, chers collègues, ce rapport sur la situation sociale, économique et environnementale démontre une chose importante : notre Département de la Moselle est le Département du quart d'heure. C'est le modèle d'une collectivité qui est distante d'un quart d'heure à pied, à vélo ou en voiture de tous les services essentiels.

Je voudrais que l'on prenne un exemple : la santé. Les trois quarts de la population mosellane accèdent à un médecin généraliste dans sa commune de résidence et pour 98 % de la population, le temps d'accès intercommunal au médecin généraliste est inférieur à 12 min.

Autre exemple, toujours sur la santé : 70 % de la population mosellane accède à une pharmacie dans sa commune de résidence et pour 98 % de la population, le temps d'accès intercommunal à une pharmacie est inférieur à 12 min.

Il y a bon nombre d'autres exemples sur la santé et sur tous les indicateurs socio-économiques, ce qui démontre à travers ces statistiques que, globalement, nous sommes un Département qui offre des services essentiels à proximité. Nous sommes le Département du quart d'heure.

Mais derrière ces statistiques froides, réelles parce qu'on peut les mettre en cause, on se rend compte qu'il y a une vision différente de la part de la population.

Si l'on prend la santé, on se rend bien compte que le ressenti de notre population est bien différent des données statistiques.

Il y a un gap entre ce rapport qui est confectionné, qui est passionnant. J'invite tout le monde à le lire avec une grande attention. On voit une divergence entre le ressenti et les données réelles factuelles. À partir de là, je pense toujours qu'il faut faire un pas de côté, être toujours à l'écoute de nos populations et prendre avec un certain recul ces statistiques.

Je voudrais prendre un peu plus de champ par rapport à ce qui s'est passé hier soir. On est quand même au bord du gouffre financier, du déclassement économique. Notre pays est traversé par une délinquance aveugle et galopante, frappé par une déstabilisation migratoire qui amplifie toutes ces difficultés. La France est à la renverse, mais la politique se confine dans des négociations catégorielles et des combinaisons lilliputiennes. Le menton se dresse, la voix porte haut, les mots claquent, mais tout sonne faux. Les réalités quotidiennes de nos concitoyens apparaissent bien loin de la réalité de ce qui s'appelle responsable politique, ce que j'appelle les députés.

Aujourd'hui, notre collectivité va devoir faire face à une crise financière, économique et sociale parce que c'est un jour de grève avec une énorme mobilisation comme on en a rarement vu, contre un budget qui n'existe plus et face à un Gouvernement démissionnaire. Ce qui se passe est quand même assez fou. Ce rapport où les statistiques sont arrêtées au deuxième trimestre avant l'effroi d'une dissolution et les catastrophes qu'elle annonce, aujourd'hui qu'a-t-on devant nous comme indicateurs ?

Il y a un premier indicateur clé qui est donné, c'est la diminution de l'intérim qui annonce inéluctablement une augmentation du chômage et pour nous une augmentation des bénéficiaires du RSA. Et derrière cela, encore et toujours davantage de besoins, plus de solidarité.

Donc, l'année 2025, voire 2026, va être une période de gros temps, de fort malaise. Nous élus du quotidien, on a une chance en Moselle, c'est que l'on a un capitaine à la barre qui la tient bien et qui a une vision claire. Par mauvais temps, il faut un bon capitaine. Je dois dire que je suis heureux d'être aux côtés de Patrick WEITEN par rapport au mauvais temps qu'il y aura pour faire face aux difficultés très nombreuses. Je sais qu'il ne faut jamais être un oiseau de mauvais augure et que je le suis aujourd'hui, mais je préfère dire, mes chers collègues, qu'il faudra se serrer les coudes. Ceux qui nous ont annoncé le jour des temps heureux, vous savez ceux qui sont à ma droite et qui sont foncièrement à gauche, ont amené le pays au chaos : 3 250 milliards d'euros, le Spread (*écart ou différentiel entre deux taux ou indices de point*) avec le Bund allemand qui est à 1 %, c'est 300 milliards d'euros qu'il faudra aller chercher en 2025. On arrive aujourd'hui à une situation inextricable. On a la tribune des pas là et pas ici, pas là moins de dépenses, pas ici

moins de dépenses. On marche sur la tête. Il va falloir faire preuve de responsabilité. Il ne faut plus dire que nous sommes en responsabilité. La responsabilité, c'est que chacun prenne à sa mesure les efforts nécessaires pour redresser ce pays dont la Moselle fait partie.

J'invite donc, mes chers collègues, à faire preuve de responsabilité, à travailler ensemble au redressement du pays et à faire confiance à notre majorité pour faire face au temps difficile qui arrive.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci, Monsieur LEBEAU.

Monsieur FOURNIER.

M. FOURNIER.- Cela ne vous étonnera pas. Au début, j'ai cru que j'avais affaire à un mec de gauche. Franchement Emmanuel LEBEAU est en train de dresser un réquisitoire comme aucun mec de gauche ne l'a fait encore, peut-être à l'Assemblée nationale.

Puis, à la fin, il parlait d'un capitaine. D'abord, j'ai cru qu'il s'agissait d'Emmanuel MACRON. Heureusement qu'il a précisé que c'était Patrick WEITEN, sinon on ne l'aurait pas compris.

Alors, on va remettre deux ou trois choses au point quand même.

Les mecs sur sa gauche a-t-il dit, je vous rappelle que depuis 2017 la dette a augmenté de 1 000 milliards d'euros. Simple, M. SARKOZY de 2007 à 2012, cela a été plus 600 milliards d'euros ; de 2012 à 2017 M. HOLLANDE, cela a été 500 milliards d'euros.

Sur les deux quinquennats, c'est 1 100 milliards d'euros » ; là, en moins de 7 ans, on a mis 1 000 milliards d'euros ». Ce n'est plus le quoi qu'il en coûte, c'est le quoi qu'il en coupe parce que l'on va couper maintenant. C'est depuis deux ou trois ans que je dis qu'on allait payer l'addition.

Il faut quand même à un moment remettre l'église au milieu du village, Monsieur LEBEAU. Je sais que vous aimez beaucoup les églises et les villages de France. C'est le premier point.

Je veux bien prendre le poids qui nous est imparti, mais d'un autre côté quand je vois ce qui a été dit hier par un ex-Premier ministre qui a été ministre pendant 6 mois et qui fait l'amnésique, je crois qu'il est aussi comptable, M. ATTAL, de la

situation du pays plus que M. BARNIER ne l'est. Mais là, on est dans des jeux politiques et effectivement pour 2027.

C'est vrai qu'il va falloir faire des choix. C'est vrai qu'il va falloir peut-être discuter. Mais quand vous avez des boîtes qui font 21 milliards d'euros de bénéfice en 2021 et 21 milliards d'euros en 2022, on peut peut-être demander un peu plus à ces boîtes pour investir dans les hôpitaux, l'éducation, la sécurité, les mobilités, le développement durable. À un moment, c'est un problème de justice sociale. Je vous rappelle que j'ai dit ici quelque chose sur la justice sociale qui avait fait sourire, y compris devant M. le Préfet. La justice sociale, c'est comme la Sainte Vierge, il faut la voir de temps en temps pour y croire.

Le problème en France, c'est que personne ne croit à la justice pour les uns et pour les autres parce que chacun défend ses intérêts catégoriels. Alors, chacun doit prendre sa part, chacun ne doit pas avoir des revendications catégorielles, mais une fois que l'on a dit ça, on plombe qui ? Quoi ? Quel secteur ?

Ce matin, j'ai entendu les agriculteurs, les retraités, tout le monde. Je les ai tous entendus y compris ceux qui récoltent le vin ont eu droit à des exonérations fiscales ou sociales, mais c'est dans le prochain budget. Que va-t-il arriver ? J'ai entendu cela à la radio ce matin.

Que chacun prenne sa part, mais toute sa part, avec simplement un motif et un leitmotiv en demandant plus à ceux qui ont plus et moins à ceux qui ont moins. À partir de là, on arrivera à une certaine justice sociale.

Merci.

M. LE PRÉSIDENT.- Monsieur CUNY.

M. CUNY.- Quelques mots et je reviendrai sur l'analyse, le biais analytique que M. LEBEAU fait sur un médecin à moins de 12 minutes et la prise en charge par les médecins.

Je reviens sur le plan national. On paie aujourd'hui notre désorganisation politique complète et j'ai envie de dire le non-cumul des mandats puisque l'on a aujourd'hui un personnel parlementaire hors sol et qui fait le jeu des partis politiques clairement. La V^e République... Il faut cette République avec un scrutin majoritaire. On voit ce que donne la proportionnelle aujourd'hui : ce serait catastrophique demain

on passait dans une proportionnelle, on partirait comme sous la IV^e République avec des Gouvernements qui tiendraient 15 jours, 3 semaines, 1 mois.

Monsieur FOURNIER, permettez-moi de mettre une pierre dans votre jardin. La réforme des collectivités territoriales a été une catastrophe sous François HOLLANDE. Je suis désolé, c'est ce qui amène aujourd'hui le pays dans un chaos absolu avec un Parlement totalement inaudible. Ce qui me choque et m'interpelle aussi, c'est qu'après de nos concitoyens personne n'en parle. On sent bien que les élus locaux et territoriaux en fait tiennent la France. C'est nous qui tenons le pays. Nous ne serions pas là, ce serait une catastrophe. Je pense qu'ils seront beaucoup plus impactés demain si, au Département, il y avait des difficultés de fonctionnement ou dans une mairie. On regarde ce spectacle comme on regarde un match de foot, on se demande où cela s'arrêtera. C'est un scandale démocratique. C'est véritablement un déni de ce que peut faire un Parlement. On le paiera. Il n'y a pas cinquante solutions. Un certain nombre de gens ont évoqué la solution ultime. À un moment donné, il faut bien comprendre que l'on ne peut pas avoir mis le pays dans cette situation - notamment avec la dissolution - et à côté faire des inaugurations à travers le monde et revenir comme si rien ne se passait.

C'était la réflexion.

Maintenant, je reviens sur l'analyse du rapport socio-économique qui est remarquable. C'est toujours avec un grand plaisir que je prends à le lire annuellement avec des remises à niveau pour nous tous, les élus au sens large du terme. Ce qui m'a rassuré et conforté dans la politique départementale, c'est véritablement l'accès à l'éducation. Il y a des collèges partout. Le Département de la Moselle a mis au premier rang l'éducation.

Hier, nous étions à la CUT et j'ai resignalé que nous faisons partie des cinq départements français qui aidaient au développement de l'Université, qui s'impliquaient totalement dans le développement universitaire. Cela montre bien que la politique départementale est tout à fait en adéquation avec son territoire.

Sur la santé Monsieur LEBEAU, il faut aussi faire attention aux interprétations. Lorsque l'on dit qu'il y a un médecin à moins de 12 minutes pour chaque habitant mosellan, cela ne veut pas dire qu'il y a un médecin qui prend en charge chaque mosellan à moins de 12 minutes. Je rappelle qu'il y a 7 000 patients qui n'ont plus de médecin traitant en Moselle, que pour avoir un rendez-vous - si ce n'est à travers le

piston pour avoir un rendez-vous - chez un ophtalmologue c'est 6 mois, chez un gynécologue c'est 7 mois, chez un dermatologue il n'y en a plus. Vous allez au Luxembourg. Vous avez un début de mélanome, vous n'êtes plus traité en France parce qu'il n'y a plus de dermatologue. On est en train d'avancer dans le cadre de la CIG concernant la prise en charge dermatologique de l'autre côté de la frontière. On ne peut pas se satisfaire de cette situation, Monsieur LEBEAU. On ne peut pas se satisfaire aussi lorsque nous savons que nous avons quasiment 30 % de moins de gynécos en Moselle - alors qu'il y en a 30 % de trop en Alsace. Il y a une vraie politique à porter aujourd'hui et à adapter en fonction des territoires. Il est clair qu'en regardant ce rapport, on voit bien que le Sillon mosellan creuse clairement cette inégalité entre Metz et Thionville. Au niveau de la Moselle Est, il y a des efforts à faire et surtout lorsque l'on va dans le Bitcherland, on a vraiment des recours compliqués.

Je ferai simplement un aparté. Je pense que la politique de développer des maisons départementales - recours aux conditions qui sont faites - est une excellente chose et montre bien qu'aujourd'hui la Moselle prend l'ensemble des problématiques posées à nos concitoyens avec beaucoup d'acuité et beaucoup de pertinence. On ne pourra pas se satisfaire de dire qu'après tout il y a un médecin à 12 minutes, mais le médecin ne vous prend pas. Même dans une ville comme Thionville où l'on a plutôt un regain de médecins, je passe ma vie à intervenir auprès de certains nouveaux médecins pour qu'ils prennent de nouveaux patients parce que dès qu'un médecin s'installe, au bout de deux mois il a ses 2 000 patients déjà inscrits. Ce travail doit être fait. Impulser la création de maisons de santé départementales amènera une forme d'attractivité sur notre territoire. Cela existe ailleurs, en sachant que ces créations ne seront pas pérennes, pas définitives - le but étant d'amorcer un processus de remédicalisation.

Merci.

M. LE PRÉSIDENT.- Monsieur SCHUH.

M. SCHUH.- Je suis élu de Forbach et très heureux d'accueillir tous mes collègues ici.

Par rapport à la problématique de la santé, la Moselle Est en souffre beaucoup. Ici, nous avons la moitié de la densité médicale du reste de la Moselle. C'est donc véritablement un problème auquel nous cherchons à répondre localement par différentes solutions y compris la coopération médicale transfrontalière dans le

domaine des urgences. Je ne voudrais pas être trop long, mais la Maison Départementale de Santé serait véritablement la bienvenue dans notre territoire.

M. LE PRÉSIDENT.- Monsieur FREYBURGER.

M. FREYBURGER.- Tout d'abord, je voudrais me réjouir de siéger dans une assemblée au sein de laquelle on peut se parler, s'écouter et se respecter en n'ayant pas forcément une vision totalement convergente ou identique sur tous les sujets, mais au sein de laquelle il y a un respect mutuel qui s'exprime entre les élus et entre les groupes. Cela nous change nettement de cette espèce de nef des fous qu'est devenue une partie de la représentation nationale et singulièrement des groupes radicaux ou radicalisés et ceux qui leur sont quelque part soumis.

Je voudrais également profiter des interventions tout à fait pertinentes qui viennent d'avoir lieu pour dire que je ne me réjouis ni pour notre pays, ni même pour notre département, d'avoir assisté hier au renversement programmé du Premier ministre Michel BARNIER. Il s'est montré sérieux et digne jusqu'au bout et confère la possibilité d'avoir des parlementaires - qui ne soient pas hors sol -, a exercé des responsabilités importantes au sein du Parlement, mais aussi au sein des collectivités territoriales. Il a été durant 19 ans président de département et cela se ressent bien dans la lecture, la compréhension et l'état de progression des sujets qui concernent le Gouvernement et les collectivités en général, le Département en particulier. C'était le premier point que je souhaitais aborder.

Le second tout en ne m'inscrivant pas du tout en faux, bien au contraire, à l'égard de ce qui a été dit, je voudrais simplement - s'agissant des maisons de santé et autres services publics ou en tous cas services mis à disposition du public d'une façon générale - dire qu'il faut bien faire le distinguo entre une photographie et la réalité, entre le ressenti et le vécu. Il y a là une sorte de mouvement collectif, et je sais que Emmanuel LEBEAU, dans le fond, fait tout à fait le distinguo entre ces notions, mais on a un delta, une différence, une distinction à établir entre ce que l'on peut voir de manière brute dans un document qui est une photographie et ce que l'on peut vivre de manière très concrète au quotidien. Cela me rappelle cette distinction qui avait été faite sous un Gouvernement de gauche - mais bien plus ancien que ceux qui étaient encore présents sous la présidence HOLLANDE - l'insécurité, est-ce vraiment un fait ou bien est-ce que cela relève plutôt du sentiment ? Je me souviens que, pour se rassurer, à une époque, on parlait d'un sentiment d'insécurité. Oui, les

gens ont le sentiment que l'ordre public n'est pas respecté et que leur intégrité est quelque part menacée. Je crois qu'il faut que nous ayons cette exigence vis-à-vis de nous-mêmes déjà en tant qu'élus : regarder les choses telles qu'elles sont et non pas telles que l'on aimerait qu'elles soient, telles qu'on les ressent. On a vraiment, et je pense que nos concitoyens nous attendent là-dessus, le devoir de regarder la réalité en face et de proposer des solutions simples, des solutions concrètes et des solutions qui apportent des résultats dans les délais les plus rapides possibles. Je pense que ce que nous envisageons au niveau départemental en fait partie. Je fais référence aux maisons départementales de santé. Il y a certainement quelques amendements à la marge à revoir sur un modèle qui se construit puisque, de toute façon, c'est une construction avant que le modèle ne puisse se concrétiser. Ce devoir-là, le Département doit l'exercer jusqu'au bout et doit proposer des choses que nos concitoyens pourront constater rapidement à travers des services concrets, des services accessibles et des services qui soient à portée de main.

C'était ce que je voulais dire en complément des interventions précédentes. On est dans une dynamique porteuse en Moselle. Cela distingue notre Département de bien d'autres enceintes et de bien d'autres actualités. Par ailleurs, nous avons le devoir d'apporter des solutions concrètes à nos concitoyens, faute de quoi ils renforceront encore ce phénomène de folie qui semble s'être emparé de la représentation nationale.

M. LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il d'autres réactions ? *(Non)*

Merci de ce débat. Je crois qu'il est important. À la fois, il prend comme référence ce que nous avons vu hier sur une partie de la journée et dans la soirée qui est profondément insupportable pour la République, pour la Nation. C'est vrai que nos concitoyens s'éloignent de plus en plus de nos institutions et ne comprennent plus. Lorsque le micro est tendu et que les Français s'expriment, ils ne comprennent plus. Il n'y a plus de ligne directrice, il n'y a plus de politique nationale stratégique. En plus, nos députés ne savent plus se parler, ne savent plus s'écouter. Cela veut dire qu'ils ont perdu cette habitude du débat. Les principales propriétés d'un débat sont que l'on sache écouter l'avis de l'autre et que l'on sache s'exprimer une fois que l'autre a donné son avis. Là, c'est une cacophonie absolument insupportable, digne des cours d'école et des mauvaises cours d'école.

Ce qui manque, vous avez raison pour ceux qui l'ont évoqué, ce sont des élus qui ont l'habitude du territoire, de la proximité, des instances que nous incarnons ici, de la commune jusqu'au département, voire pour certains moments de la région, donc de cette proximité qui a été complètement déstructurée. On a déstructuré le département. On a déstructuré nos cantons. On a déstructuré et organisé des régions à des dimensions qui sont ingérables quelle que soit la bonne volonté des présidents qui se succèdent. On a complètement déraciné en profondeur ce que représente la proximité. Je pense que l'une des solutions est déjà d'avoir une représentation nationale qui prenne ses racines dans le territoire, pas uniquement un territoire électoral et surtout un territoire politique puisque chacun dit ce qu'on lui dit de dire. Il n'y a plus une expression en fonction de la particularité de son territoire.

Ensuite, il faut revenir aux fondamentaux d'une décentralisation accrue et renforcée. C'est là que s'inscrit, à mon sens, l'avenir de notre Nation et de notre République. Nous avons ici des débats sereins et la possibilité de nous projeter. Comment voulez-vous que l'on projette le pays dans son avenir s'il n'a déjà plus de présent ? Et son passé est remis en cause à chaque fois qu'il y a des débats puisque c'est à chaque fois la faute de l'autre.

Puis, vous avez des alliances que l'on ne comprend plus. C'est insupportable pour ceux qui, à un moment, ont une croyance politique. Lorsque l'on voit ces alliances, on se demande où est l'intérêt de la Nation, de la France et du Français lorsque ceux qui sont dans une extrême se rapprochent de l'autre extrême pour ensuite délibérer contre un Gouvernement qui essaie juste de remettre un peu les comptes à un bon niveau, à un niveau acceptable. Cela veut dire que cela plonge l'ensemble de la communauté nationale dans une situation épouvantablement compliquée.

Que sera le budget 2025 ? On n'en sait rien. L'avantage d'une collectivité comme la nôtre, comme les communes et les intercommunalités, comme la région sont ces niveaux de mutualisation permettant ensuite d'être meilleurs lorsque l'on mutualise. Le socle est pour moi, et vous le savez depuis longtemps, le département et la commune. Dans les établissements de nos collectivités locales on a des débats nourris. On n'est pas toujours d'accord, mais on peut l'exprimer avec beaucoup de respect et de courtoisie. Notre rôle est justement à l'interface entre la solidarité, la

stratégie et la proximité essentielle dans tous les domaines même ceux dont on nous dit : vous n'avez plus la compétence ou vous n'avez pas la compétence.

Aujourd'hui, quel service doit-on apporter à nos concitoyens ? S'il est apporté par ailleurs, on n'a pas à s'en mêler. Si l'on a une difficulté opérationnelle, il faut que le Département se préoccupe de la situation face à l'état des lieux précis, qu'il imagine des solutions et voit ensuite si l'on peut les mettre en œuvre. La santé en est un exemple. Je partage ce qui a été dit. On a peut-être le médecin du quart d'heure, mais le problème est qu'il est derrière la porte qui ne s'ouvre pas. C'est la question fondamentale dans tous les domaines.

Je n'ai pas entendu la région s'exprimer. Les collectivités locales, les communes ne sont pas à la dimension nécessaire - même si les intercommunalités font des efforts. On a à intervenir là où il y a une carence. Le rôle du Département, c'est d'essayer de réfléchir comment on peut intervenir dans la carence. La réponse n'est pas d'additionner, mais d'être présent là où il y a une véritable carence.

Dans ces domaines de la proximité, on est très éloigné de Paris et de la technocratie qui a pris le pouvoir en grande partie et qui ne fait que produire des normes, des règles qui s'abattent sur nous et nous rendent difficile l'acte public que nous assumons. Nous avons politiquement, et je l'ai dit il y a peu de temps, à nous poser ces questions - à faire des choix ensuite, à mesurer les conséquences de ces choix - qu'elles soient financières ou opérationnelles. C'est le rôle du Département. C'est le rôle que je souhaite que nous assumions pleinement dans une vision d'aménagement du territoire, puis dans une ambition pour la Moselle dans toutes les politiques publiques que nous conduisons. Ensuite, nous ferons des choix financiers, des choix budgétaires à court - on va essayer -, à moyen - on aura peut-être un peu de mal -, à long terme - ce sera éminemment compliqué -.

C'est la raison pour laquelle ces débats sont éminemment importants et que le rapport qui vous a été présenté est essentiel parce qu'il nous permet d'avoir un arrêt sur image chaque année. Naturellement, la photo est jaunie au moment où on vous la présente. Déjà, la photo de 2023 ou 2024 est jaunie par rapport à ce que l'on a vécu hier. On ne sait même pas qui va nous gouverner. On ne sait même pas de quelle façon les choses vont s'organiser dans un Gouvernement qui devrait être d'intérêt national alors qu'il n'est que d'intérêt partisan avec tout ce que cela peut représenter, et c'est à géométrie variable. Les mêmes qui ont voté contre le

Gouvernement avec une fraction d'une extrême tendent la main à d'autres en disant : on va essayer de commencer à travailler ensemble et cela un quart d'heure plus tard. Comment voulez-vous que le citoyen s'y retrouve ? Il n'y a plus de ligne de conduite. Il n'y a plus de ligne politique. Les lignes politiques sont tellement compliquées, on ne sait plus qui est avec qui et qui est contre qui, ce qui rend l'exercice encore beaucoup plus compliqué.

La France est vraiment malade de ses institutions. Elle a trop laissé la place à la technocratie agissante et nos élus nationaux se sont complètement éloignés de leur territoire. C'est un drame pour la Nation. Nous revendiquons la place des collectivités territoriales et un acte III de la décentralisation. Cela ne pourra passer que par là avec les moyens dédiés. Si nous ne vivons qu'avec les moyens qui nous sont accordés par l'État, la question ensuite est quel est notre intérêt à être dynamique dans une politique d'attractivité, d'animation et de développement du territoire ? On a pu constater, là, que nous avons une responsabilité importante.

Ce rapport socio-économique est notre bilan, un bilan que je qualifie de plutôt positif dans toutes les politiques publiques. Lorsqu'on affirme que l'on ne doit pas fermer un collège en Moselle, c'est un acte politique. Si on était seulement dans une démarche technocratique, c'est certain que l'on fermerait 20 collèges. Il y a 10 000 places de trop. C'est clair.

Politiquement, je me suis exprimé publiquement en ne fermant pas de collège en Moselle durant ce mandat et j'espère durant les mandats qui suivent. L'un des premiers services publics c'est celui de l'éducation. On ne peut pas gérer cela économiquement ou budgétairement ou financièrement. C'est donc un travail profond, mais c'est dans toutes les politiques publiques qu'il faut le faire pour que nos territoires soient attractifs. Ensuite, on doit soutenir ce qui peut faire demain notre richesse. Je parlais de l'hydrogène blanc. On peut parler d'un certain nombre d'autres grandes implantations Holosolis en direction de ceux du territoire de Sarreguemines-Bitche. Voilà un investissement que l'on doit accompagner. C'est absolument essentiel sous certaines formes : l'emploi, le logement, là où nous avons la compétence. On doit revoir notre politique du logement. Elle est absolument indispensable, la réviser de façon complètement différente parce que l'on a 48 000 logements vacants aujourd'hui, je ne cesse de le dire. J'ai l'impression de radoter. Lançons des expérimentations pour voir de quelle façon nous pouvons agir.

Puis, ce sont dans toutes les politiques d'attractivité qui, pour nous, sont essentielles.

Hier soir, nous recevions le Comité départemental olympique et sportif. Cela a été un moment exceptionnel. Il ne faut pas que nous nous éloignions non plus de ces compétences que nous avons et qui sont une façon d'aborder le bien vivre ensemble. Nos populations sont tellement déchirées qu'elles ont besoin de retrouver des lieux et des moments du bien vivre ensemble dans les politiques culturelles, dans les politiques sportives, dans les politiques touristiques, dans les politiques d'attractivité. Cela est démontré par Noël de Moselle qui rencontre de plus en plus un énorme succès. Nous pourrions ne pas faire les Noël de Moselle, la terre continuerait à tourner et la Moselle continuerait à être présente, mais je pense que c'est essentiel. Aujourd'hui, les territoires l'ont compris. Les territoires se sont appropriés ce label Noël de Moselle avec tout ce que cela peut représenter comme rayonnement.

Vous devez me donner acte de ce rapport que je vous encourage, pour ceux qui ne l'ont pas fait, à le parcourir et pour ceux qui l'ont parcouru à le conserver. C'est une référence intéressante qui est faite territoire par territoire. C'est ce que j'ai voulu puisque cela nous permet d'avoir une photographie précise chaque année et de voir de quelle façon il évolue. Je le dis aux élus départementaux que vous êtes. Je dis ça également aux élus nationaux et aux élus locaux avec les responsabilités que sont les vôtres. En vous rapprochant des services, vous pouvez ensuite soustraire une partie d'éléments qui peuvent vous servir sur des territoires beaucoup plus restreints puisque ces éléments sont le fruit d'un gros travail en amont. Là aussi, Monsieur le Directeur Général, je voudrais vous remercier. C'est une bibliothèque absolument impressionnante et essentielle qui peut servir ensuite aux réflexions stratégiques et aux politiques d'aménagement du territoire.

Vous êtes, pour les élus municipaux, à quelques mois d'un renouvellement général des collectivités ou d'un renforcement du travail accompli pour ceux qui continueront à assumer. C'est une référence tout à fait intéressante qui vous permet également de vous projeter dans un avenir en matière de prospective et d'aménagement du territoire.

1-1 PERSONNEL DÉPARTEMENTAL - RÉGIME INDEMNITAIRE

Mme GOSSE, rapporteure.

(La rapporteure donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Des réactions ? *(Non)*

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

1-2 PERSONNEL DÉPARTEMENTAL - CRÉATION ET SUPPRESSION D'EMPLOIS - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

Mme GOSSE, rapporteure.

(La rapporteure donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Des réactions ? *(Non)*

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

1-3 PERSONNEL DÉPARTEMENTAL - PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Mme GOSSE, rapporteure.

(La rapporteure donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Des réactions ? *(Non)*

Je vous proposerai un texte sur la question de la prévoyance santé. Nous y travaillons avec les organisations syndicales. Au départ, j'avais proposé qu'il y ait un contrat global de prévoyance santé qui soit signé par le Département employeur avec un organisme que nous aurions choisi. Après une consultation, les personnels ont préféré à cette époque-là, il y a 10 ans, passer plutôt par des contrats individuels avec une contribution départementale. Mais on peut se rendre compte aujourd'hui qu'il y a près de 60 à 70 % de personnes qui n'ont absolument pas de protection prévoyance, ce qui a inévitablement des conséquences pour les plus jeunes, peut-être pas dans

l'immédiat, mais comme chacun d'entre nous tous, la jeunesse est une maladie dont on guérit vite. Cette prévoyance ensuite devient nécessaire au fur et à mesure du déroulement de la vie. Donc, on y travaille à la demande des organisations professionnelles et le Directeur général travaille avec l'ensemble des services pour voir de quelle façon nous pouvons négocier ce contrat, lancer une consultation puis, naturellement, avoir de meilleurs prix et surtout une plus grande couverture à la fois au niveau de la qualité de cette couverture et ensuite du nombre de personnels qui en profiterait. Pour nous c'est indispensable.

Nous pouvons passer à l'approbation de ce point.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Qui est pour ?

Unanimité.

1-4 SORTIE DE L'ACTIF ET DE L'INVENTAIRE DES BIENS DE FAIBLE VALEUR AMORTIS AU 31 DÉCEMBRE 2024 POUR TOUS LES BUDGETS DÉPARTEMENTAUX

M. SIMON, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Des réactions ? *(Non)*

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

M-1 POUR LA DÉFENSE D'UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

M. LE PRÉSIDENT.- Nous arrivons au rapport relatif à la proposition de motion que je vous ai présentée au titre de la présidence transcourant qui traverse les bancs des différents groupes qui composent le Conseil départemental et je vais demander à M. LEBEAU, le rapporteur, de nous présenter le rapport de la commission qui a étudié cette motion.

M. LEBEAU.- Monsieur le Président, chers collègues, après avoir pris connaissance de la motion présentée par le Président du Département de la Moselle pour la défense d'un service public de proximité en Moselle, votre 1^{re} commission propose à l'Assemblée départementale d'adopter cette motion et de la faire parvenir aux instances nationales s'il en existe encore.

Par cette motion, le Conseil départemental

- Alerte feu le Gouvernement et le Parlement quant aux conséquences délétères pour la vie locale des mesures envisagées à travers les projets de loi de finance et de financement de la sécurité sociale - s'il en existe encore pour 2025 - à l'encontre des collectivités et tout particulièrement des départements.
- Rappelle que les partenariats noués par les départements avec une multitude d'acteurs se trouveraient mis en danger.
- Réaffirme son attachement au service public de proximité qui se trouve aujourd'hui gravement menacé et avec lui les habitants qu'il accompagne, à commencer par les plus vulnérables.

La motion est en conséquence.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci, avec un avis favorable de la 1^{re} commission.

Y a-t-il des réactions ?

Monsieur M. FREYBURGER.

M. FREYBURGER.- Cela a bien été souligné par le rapporteur. En effet, cette motion a un caractère un petit peu anachronique depuis hier soir. On se rend bien compte au niveau des collectivités et singulièrement au niveau des départements que, parfois, il vaut mieux prévenir que guérir.

On a vécu, il y a quelques années la loi NOTRe et ses effets délétères sur l'organisation territoriale et la répartition des compétences.

On a vécu entre temps d'autres attaques émanant du pouvoir central. Je pourrais parmi bien d'autres exemples parler de la baisse considérable de la DGF qu'ont vécue la plupart des collectivités qui les a considérablement freinées dans leurs travaux et leurs investissements.

On pourrait également parler de la suppression de la taxe d'habitation que personne n'avait demandée et que l'on a obtenue.

Et ainsi de suite, ainsi de suite... cette dissolution que personne n'avait souhaitée et cette motion de censure que tout le monde va subir.

En effet, il est important de rappeler des principes et de préserver le fonctionnement normal des collectivités qui sont naturellement au service de la population et du territoire à travers cette solidarité qui s'exprime émanant des initiatives du Département. Évidemment, c'est le futur Gouvernement qui en sera destinataire encore qu'il y ait une continuité de l'État. Même si le Gouvernement est démissionnaire, les membres du Gouvernement gèrent les affaires courantes le temps qu'un nouveau Gouvernement soit formé en espérant qu'il ne faille pas attendre 50 jours cette fois-ci pour avoir un Gouvernement qui va durer trois mois. Mais là, c'est un autre sujet.

Je voudrais simplement vous dire à ce titre que, bien sûr, à la première lecture, nous étions favorables à ce texte dont le caractère raisonnable du ton nous va bien. Malgré les évolutions dues à l'actualité récente, nous voterons au niveau du groupe des Républicains et Indépendants en faveur de l'adoption de cette motion qui sert de traitement préventif - à défaut d'être un traitement curatif - en espérant que notre démocratie ne soit pas en soins palliatifs.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Monsieur FOURNIER.

M. FOURNIER.- Monsieur le Président, vous l'avez dit, c'est une motion transcourant. En effet, il faut souligner la tonalité qui est celle de cette motion. Simplement, il faut rappeler que les lois Defferre de 1982 avaient comme corollaire pour les élus locaux, départementaux et régionaux la possibilité de voter les taux, ce qui allait avec la liberté qui était donnée au niveau des compétences. À partir de là, on a assisté depuis une quarantaine d'années à une recentralisation qu'on le veuille ou pas de la part du pouvoir central limitant certaines compétences des départements et surtout avec la baisse de la DGF, mais aussi deux mesures délétères qui ont été la suppression de la taxe d'habitation et, pour les départements, la suppression de la taxe foncière qui, je vous le rappelle, ces deux mesures remontent à 7 ans. Donc, il s'agit de regarder sur la longue période. Il y a eu la liberté de la décentralisation avec les moyens en conséquence et, depuis 7 ans, on a délibérément - et je le dis délibérément - supprimé les moyens d'autonomie des élus locaux départementaux et régionaux en supprimant

à la fois la taxe d'habitation que personne n'avait demandée et qui a été un motif électoral en 2007 ayant permis au candidat de devenir premier avec 24 %. Il faut être clair. Cela a été la mesure qui lui a permis de décoller.

Puis, il a continué en étant Président, en soutenant et vous l'avez rappelé, que la TVA serait dynamique, que tout ce que l'on veut allait compenser et même dépasser la taxe foncière. On s'aperçoit du résultat aujourd'hui : nous sommes dans la panade puisqu'on n'a plus au niveau du Département - je ne parle même pas des communes et des régions - la taxe foncière et on n'a même pas la TVA dynamique. En plus, on a les DMTO qui se sont effondrés.

On a donc eu trois catastrophes alors que l'on nous promettait un horizon radieux. Depuis 7 ans, je le redis, c'est la taxe d'habitation qui a disparu en 2018 plus le foncier bâti en 2020.

À partir de là, il est logique que les collectivités locales soient dans une situation difficile puisqu'on a transféré autant de compétences vers les départements et pour les communes les actes d'état civil et tout ce qui arrivera demain avec les polices municipales. Ne nous leurrans pas. On est en train de prévoir un texte qui transfère sur les polices municipales certaines fonctions de sécurité avec des ressources et des financements moindres. Au niveau de l'État, on a l'absence de budget pour 2025 parce que, si j'ai bien compris, les allers et retours vont durer 70 jours parce que l'on recommence tout avec le Sénat, l'Assemblée nationale, les commissions, etc. Au mieux, c'est 70 jours, je dis au mieux d'après le timing des constitutionnalistes, mais cela peut être un peu plus, ce qui nous va faire arriver directement au printemps. Cela veut dire que pour notre DOB le 27 janvier, on n'aura pas plus d'informations puisqu'on sera en plein dans les commissions, les allers et retours, les discussions. Simplement, on peut acter que, dans ce budget, on va consolider certaines dépenses... Le fonds vert a été diminué de 2,5 milliards d'euros à 1 milliard d'euros. Je pense que l'on partira vers à peu près les mêmes résultats. D'autres sont dans les mêmes tuyaux. On discutera à la marge, d'ailleurs on discutera avec qui ? On ne sait plus. Avec Madame LE PEN ? Avec la Gauche ? Etc. Pour l'instant, on n'a pas d'indications. On est en plein brouillard.

Ce soir, peut-être que le Président nous donnera quelques indications s'il veut aller rapidement. Entre nous, il a mis quasiment trois mois après les JO. J'espère qu'il ne mettra pas trois mois. Il n'y a plus de JO.

Dans la salle.- Il y a Notre-Dame !

M. FOURNIER.- Ah, il y a Notre-Dame !

Notre-Dame ne dure qu'un jour et c'est samedi.

Si je peux me permettre, Pierre, même le Pape ne vient pas. Cela a quand même une signification. Mais TRUMP arrive, cela a aussi une signification. Le Pape ne vient pas, mais TRUMP arrive. C'est quand même fantastique !

Je ne fais pas de parallèle, rien du tout. Je ne compare pas, mais là je trouve qu'il y a une signification qui est quand même assez symbolique. Je te rassure, Notre-Dame cela ne dure qu'une journée et c'est samedi.

Ah, il commémore encore ! Je constate que tu as la dent dure pour l'itinéraire d'un enfant gâté. C'est vraiment très dur ce que tu as dit tout à l'heure. C'est à peu près le film de LELOUCH « L'itinéraire d'un enfant gâté ».

Je dis simplement, espérons que l'on aille un peu plus vite et que l'on sorte un peu de ce brouillard. Ce brouillard est nocif pour les départements. Il est nocif pour les régions. Il est nocif pour les collectivités locales. Je rappelle que ces trois strates, ce sont 71 % de l'investissement public. On l'oublie. On oublie qu'actuellement la France tient par les collectivités locales et territoriales puisque ce sont elles qui s'occupent à la fois de l'investissement et de la vie quotidienne des citoyens. On peut se dire qu'au niveau de l'État on est dans le brouillard. Heureusement que nous sommes là, les collectivités locales, à tous les niveaux, régions, départements, intercos et communes. Nos citoyens savent à quel point ils peuvent compter sur nous parce que nous sommes des élus de proximité. On n'est pas hors sol et on essaie de résoudre les problèmes les uns après les autres. Il nous faut aussi peut-être demain et je le dis parce que la situation sera difficile pendant trois ou quatre ans : le plan prévu par M. BARNIER était jusqu'en 2029.

Cette année, on doit trouver 60 milliards d'euros. Si j'ai bien compris, cela aurait dû être comme ça, mais à la fin ce sont 40 milliards d'euros d'impôts et 20 milliards d'euros d'économies, sauf que cela avait été présenté avec 40 milliards d'euros d'économies et 20 milliards d'euros d'impôts, mais c'est l'inverse qui est arrivé. D'ailleurs, vous me pardonnerez, ceux qui avaient dit qu'ils ne travailleraient jamais avec certains et qui ne voteraient jamais les impôts, ils ont et travaillé avec certains et ils étaient prêts à voter les impôts.

On voit donc que toutes les lignes sont brouillées à l'heure actuelle. Tout est brouillé et on ne sait pas où on va. Le problème ce n'est pas 60 milliards d'euros, c'est 120 milliards d'euros pour être dans les clous d'ici 2027. Bonjour pour 2026 et 2027.

Vous l'avez dit, Monsieur le Président, il va manquer 30 à 35 millions d'euros cette année et encore parce que l'on avait un Premier ministre qui a été Président du Conseil général pendant 19 ans et qui a une acuité vis-à-vis de nous. Qu'en sera-t-il demain avec le nouveau Premier ministre ? Aura-t-on toujours ces 5 milliards d'euros pour les collectivités locales. On est en plein brouillard. On ne sait rien pour l'instant.

Simplement qu'on nous laisse travailler. C'est le minimum que l'on peut demander. Vous l'avez dit. D'un côté, on nous restreint nos financements et d'un autre côté on a des dépenses sociales qui s'accroissent parce que l'on est dans une mauvaise passe et on va être dans une passe économique difficile. Les licenciements sont en train de monter. Il suffit de regarder les plans qui arrivent et on retrouvera des gens au RSA, des gens qui sont en difficultés financières et cela rebondira sur les collectivités locales et le Département parce que ce sont eux qui sont en première ligne sur les dépenses sociales.

Si on continue comme ça, effectivement il y a des questions à se poser et qui sont posées dans cette motion. Aura-t-on le choix ? Parce qu'avec 30 à 35 milliards d'euros chaque année, vous le savez mieux que moi, vous avez diminué l'endettement, mais cela va remonter automatiquement. C'est un effet mécanique qui est en train de se passer. Après, que se passera-t-il ? Que pourra-t-on faire ? Va-t-on devoir se recentrer sur nos missions dévolues par la loi et laisser le tourisme, le sport, la culture, ce que personne ne veut. On est d'accord à ce sujet. D'un autre côté, il faudra voir le financement des collectivités locales et territoriales. Il faudra que le législateur se saisisse de ce problème. On ne peut pas continuer à nous demander plus avec moins. À un moment, on n'y arrivera pas.

Cette motion dit : attention à ce qui peut briser tout simplement la solidarité territoriale. Attention à ce qui se passera. Nous sommes en première ligne. Nous sommes les dernières lignes sur le terrain. À Paris, si vous êtes hors sol, cela risque de nous retomber dessus, mais cela vous retombera dessus d'une autre façon et c'est dit d'une manière plus édulcorée que je viens de le faire.

Merci.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Madame ROMILLY.

Mme ROMILLY.- Bien sûr, le groupe des Indépendants s'associe complètement aux questions qui sont posées sur cette motion. Il est vrai que lors du Congrès des Départements de France, on avait eu quelques petits signes positifs. En tout cas, on a pu espérer avoir quelques signes positifs. Malheureusement, avec ce qui vient de se passer hier soir, ces signes-là ont complètement été effacés. Comme l'a dit mon collègue, les cartes sont complètement rebattues.

On est complètement associés à la démarche. Cela a été largement dit. On a bien vu que l'ensemble de la moelle épinière que ce soient les communes, les intercos et les départements est aspiré par un État et là on ne sait pas vraiment où l'on va à l'heure actuelle.

Les questions ne sont peut-être même pas suffisantes sur cette motion. On devrait être encore plus sévères. En tout cas, on est complètement associés à cette démarche.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Monsieur CUNY.

M. CUNY.- Pour rebondir sur ce que disait Lionel FOURNIER. Pour une fois, on est tous ensemble et on est tous d'accord.

Je crois énormément aux collectivités locales et territoriales et on saura faire, même si l'on nous met des barrières sur la route, on saura faire. On le fait. On aura un budget qui sera à l'équilibre.

Quand tu rappelais, Lionel, que 72 % des dépenses sont faites par nos collectivités en termes d'aménagement du territoire, mais simplement que 8 % de la dépense sont liées aux collectivités territoriales locales.

Je salue notre parlementaire sénatrice ici, Je pense qu'il faut évoluer vers une décentralisation beaucoup plus marquée avec les moyens qui doivent être mis en place parce que nous savons faire sur le plan local. Nous savons faire sur le plan territorial. Par contre, sur le plan étatique, aujourd'hui, on voit bien qu'il n'y a plus d'État, c'est un canard sans tête.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Monsieur LEBEAU.

M. LEBEAU.- Monsieur le Président, juste pour éclairer quelques données financières propres au Département de la Moselle.

En trois ans, les dépenses sociales ont augmenté de 100 millions d'euros. Dans le même espace-temps, ce sont 50 millions d'euros de moins de DMTO, un écart de 150 millions d'euros.

Autre exemple. Lors du vote de notre Assemblée sur la DM2 de 2024, cela faisait un peu plus de 10 millions d'euros. Je prends une base de 10 millions d'euros, 9,5 millions d'euros de hausse de dépenses n'ont pas été prises par le Département, mais par le Gouvernement. Je prendrai les 4,5 % de revalorisation du RSA. Donc, globalement, on a une difficulté énorme à faire parce que nous n'avons pas d'autonomie fiscale. Nous avons un budget contraint.

Je reviens sur un autre élément qui est la suppression de la taxe d'habitation dont j'ai entendu certains propos. Et on dit qu'on ne l'a jamais demandée sauf que la première préoccupation des Françaises et des Français, c'est le pouvoir d'achat. Il faut juste être assez honnête pour le dire.

Le problème n'est pas la suppression de la taxe d'habitation. Le problème c'est qu'elle a été financée et uniquement financée par la dette. Aujourd'hui, qui paie de la taxe d'habitation ? Nos enfants, nos petits-enfants, nos arrière-petits-petits enfants. Un marché de dupe a été fait sur cette taxe d'habitation.

Autre élément qu'il faut avoir à l'esprit, ce sont les 3 250 milliards d'euros de dettes qui portent intérêts. Sachez qu'en 2027, le montant de l'impôt sur le revenu que nous payons, une partie des Mosellans qui paient, servira uniquement à payer les charges d'intérêt. On ne rembourse plus la dette. On essaie uniquement de payer les intérêts sur le capital. C'est juste une catastrophe qui arrive. Je voudrais que tout le monde prenne conscience de l'état de déliquescence avancée des finances publiques.

On va devoir tous faire un effort. Je souscris à cette motion parce qu'elle est mesurée, parce qu'elle est réfléchie. Pourquoi cette assemblée est une assemblée de gens en responsabilité ? C'est parce qu'on ne pousse pas à faire n'importe quoi. On n'a jamais dit qu'on ne veut pas contribuer à faire aucun effort. On ne l'a jamais dit. On dit : ok sur un effort mesuré, acceptable. C'est là où je trouve que nous sommes une assemblée de gens en responsabilité. Ce n'est pas la tribu des pas là, mais qui dit juste : mettez-nous quelque chose que l'on puisse accepter et que l'on puisse faire.

À un moment donné, les montants qui étaient évoqués sur les 5 milliards d'euros, c'étaient 35 millions d'euros de recettes ou de hausses, un mélange d'efforts moins de recettes et d'augmentations de dépenses : 35 millions d'euros sachant qu'il y avait déjà l'écart de 150 millions d'euros, ce qui faisait 185 millions d'euros sur un budget de 1 milliard d'euros, cela ne se trouve pas. Je peux vous l'assurer. Et je parle sous le contrôle du Président et du Directeur général et du Premier vice-président, on n'y arrive pas.

Faire un effort et trouver 5 millions d'euros, on peut toujours se serrer les coudes pour arriver à le faire.

Cette motion transcourant et transpartis est fondamentalement responsable. Elle ne renvoie pas le problème aux autres, elle assume ses responsabilités dans un contexte des plus difficiles. Et oui, le chemin qui va nous mener vers les années prochaines sera très difficile.

M. LE PRÉSIDENT.- Monsieur CHABANNE.

M. CHABANNE.- Je voudrais rebondir sur cette motion pour évoquer les contextes. Les Premiers ministres malheureusement changent, mais une chose ne change pas, ce sont les problématiques et les difficultés de nos concitoyens notamment dans les territoires ruraux et je pense que la question des services de proximité de l'action de nos collectivités est intimement liée aux difficultés que nous éprouvons, nous élus locaux et habitants qui vivons dans la ruralité, avec tout ce qui en découle.

Oui, dans les territoires ruraux, nous sommes des territoires du quart d'heure. Dans les territoires ruraux, nous sommes à 15 minutes d'une trésorerie qui a fermé, il est vrai.

Dans les territoires ruraux, nous sommes à 15 minutes d'un bureau de poste, qui risque de fermer, il est vrai.

Dans les territoires ruraux, nous sommes à 15 minutes d'un médecin qui prend un rendez-vous dans 15 semaines, il est vrai.

Dans les territoires ruraux, nous sommes confrontés à une problématique qui est celle pour certains de nos concitoyens, de l'abandon des services publics, de l'abandon des politiques publiques en général. Oui, dans ce pays, nous avons besoin de QPV, de quartiers prioritaires de la ville, mais nous avons besoin aussi de QPR, de quartiers prioritaires de la ruralité. Vivre dans la ruralité pour nos concitoyens ne

doit pas être une fatalité. Aujourd'hui, au vu des restrictions budgétaires qui vont probablement amener le pays dans un chaos économique et financier, nous collectivités, nous avons une responsabilité, celle de soutenir encore plus nos concitoyens dans la ruralité. C'est ce à quoi j'en appelle et c'est la raison pour laquelle je soutiens pleinement cette motion déjà

- parce qu'elle est transpartisane et on sait que la situation aujourd'hui l'exige,
- aussi parce qu'elle parle de sujets de fond. Qu'est-ce que cela fait du bien quand on est dans un hémicycle de parler de sujets de fond, c'est tellement rare en ce moment. C'est tellement rare de parler de nos habitants, de nos concitoyens et de leurs problèmes,
- enfin, parce qu'elle s'inscrit dans la sérénité du débat public qui est celui du Département de la Moselle.

Si nous siégeons ici c'est pour répondre aux préoccupations de nos concitoyens. Je viens d'un canton où nos concitoyens - Estelle en est témoin - nous ont dit : battez-vous pour nous, battez-vous pour les services publics, battez-vous pour la ruralité.

Quand 70 à 80 % de nos concitoyens vivent dans un territoire rural, il n'y a pas de fatalité à cela, il nous faut plus de péréquation dans les territoires ruraux. Il nous faut plus de services. Il nous faut plus d'ambition. C'est toute l'action du Département de la Moselle avec ces nombreux dispositifs notamment Ambition Moselle et via, je l'espère de tout cœur, le plan départemental en faveur de la santé qui devra être adopté dès l'année prochaine pour répondre à une urgence fondamentale des territoires ruraux à savoir la désertification, mais la désertification en tous genres dont la désertification médicale.

Merci à vous.

M. LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il d'autres réactions ? *(Non)*

Merci de ces débats animés, ces débats nourris, ces débats transcourants. C'est important. J'espère que cette motion recueillera une décision unanime de notre assemblée, ce qui démontre bien que, dans la proximité, on fait fi de ce qui peut nous opposer et ce qui nous rassemble c'est l'intérêt général, l'intérêt de chacun des territoires que vous représentez, que vous incarnez, que vous défendez. Cela répond tout simplement à l'un des articles de la Constitution, la libre administration de nos

collectivités, ce qui aujourd'hui n'est plus le cas puisque vous ne pouvez pas avoir une libre administration si vous n'avez pas la liberté de mobiliser les fonds afin d'assumer la responsabilité de cette administration.

Lorsque les décisions ont été prises de supprimer la taxe d'habitation, cela a été une faute épouvantablement dramatique parce qu'il n'y a plus le lien fiscal entre l'utilisateur et celui qui apporte le service public. J'ai un principe simple : ce qui ne coûte rien ne vaut rien. Le problème c'est celui-ci.

Après se pose le problème du pouvoir d'achat. Ok, je comprends. Ensuite, on est allé plus loin, c'est-à-dire qu'on ne s'est plus intéressé à la politique d'aménagement du territoire par la disparition du foncier bâti. Là, on nous a lamentablement menti, mais on le pressentait lorsqu'on nous a dit : ne vous inquiétez pas, vous aurez une fraction de TVA et vous verrez que cette TVA est beaucoup plus dynamique que ne peut l'être le foncier bâti. Ce sont deux impôts dont nous assumons totalement le prélèvement. La seule différence, est que

- lorsque nous agissons sur une politique d'aménagement du territoire dynamique, on sait que cela a des conséquences sur le foncier bâti, et
- la TVA nous est attribuée en fonction de règles que l'on a du mal à comprendre parce qu'on ne nous indique pas précisément de quelle façon le reversement de cette TVA est calculé.

Ensuite, ce sont les machines de Bercy, pas les femmes et les hommes de Bercy - ils ne savent plus faire fonctionner les machines non plus -. Lorsque l'on se trompe de plusieurs milliards d'euros de dette entre le 1^{er} juin et le 1^{er} août, on se dit qu'il n'y a pas que la machine qui ne fonctionne plus ; il y a tout le reste. Et je ne tirerai sur personne.

Puis, on nous a dit : vous avez encore les DMTO qui sont dynamiques. Ils se sont trompés une nouvelle fois, c'est moins 46 millions d'euros entre 2022 et 2024.

Voilà ce que nous avons constaté, ce que nous constatons. Et nous allons arriver à un chiffre en fin d'année qui devrait être de l'ordre de 200 millions d'euros. C'est-à-dire 50 millions d'euros de moins de DMTO entre 2022 et 2024. Il faudra que nous portions une réflexion très précise. On va se donner le temps. C'est pour cette raison que je n'ai pas voulu de DOB. Aujourd'hui, encore, je ne saurais pas sur quoi vous proposer de débattre puisque l'on n'a pas le socle des éléments budgétaires sur

lesquels on va pouvoir débattre et proposer des choix. On ne les a pas, ni sur le court terme, sur 2025, ni dans des projections. Nous aurons à retravailler sur le plan pluriannuel d'investissement, sur ce PPI que nous avons élaboré, qui est aujourd'hui l'un des éléments de nos références et de base annuelle pour élaborer ensuite le budget d'investissement, le même PPI que j'ai fait adopter au SDIS parce que la question du SDIS va nous arriver également où l'État ne nous apporte pas un centime et que nous devons gérer en contribution des communes ou de leur intercommunalité et du Département. On sait que, là aussi, on aura une charge qui augmentera parce que lorsqu'il décide d'augmenter le salaire des pompiers professionnels, c'est je décide, mais vous payez. C'est à chaque fois comme ça avec tout ce que cela peut représenter comme conséquences financières dont nous aurons une partie de la charge.

Ensuite, un amendement pris à l'époque par le Parlement avait décidé que, s'il y avait des augmentations qui étaient au-delà de l'inflation, c'était de la responsabilité financière des départements. Ce n'était même pas partagé avec les collectivités locales. On a cette double peine.

Naturellement, nous allons devoir faire preuve d'une plus grande vigilance à court et moyen termes à la fois dans l'action structurelle, dans notre manière d'agir de façon opérationnelle et dans les finances publiques dont nous aurons à assumer la responsabilité et la gestion avec des choix politiques que nous devrons faire. C'est clair et essentiel.

L'avantage c'est qu'à notre niveau, nous avons une écoute territoriale et du citoyen puisque l'on agit dans la proximité. On connaît les conséquences de notre décision à Bouzonville, à Bitche, à Thionville, à Metz ou à Audun-le-Tiche ou dans le Saulnois. Ces conséquences ne sont pas les mêmes parce que l'on a des politiques complètement différentes, parce que l'on a des conséquences complètement différentes dans nos politiques publiques. Et on a su à un certain moment de l'histoire des départements assumer le transfert des collèges. On a su à un moment de la vie du Département assumer la responsabilité de plus de routes départementales. Quand on voit l'état de nos routes et celles de l'État à l'époque où l'on nous les a transférées, cela n'a plus rien à voir parce qu'on a su le faire. Cela a été dit et nous le ferons et nous assumerons parce que nous sommes à portée d'engueulade de nos concitoyens sur nos cantons, dans nos communes. Il est important de le rappeler à

ceux qui nous représentent au Parlement et que toute décision qui est prise là-haut a des conséquences dans la proximité de nos collectivités locales sur nos territoires.

Je vous propose d'adopter cette motion. C'est un peu le cri d'alarme des grenadiers de proximité que nous sommes en disant qu'on ne pourra plus assumer tel qu'on le faisait. Nos décisions ont des conséquences immédiates sur la vie de nos concitoyens qui ne comprennent plus le fonctionnement institutionnel de la Nation. On est obligé de leur réexpliquer.

Je vous propose d'adopter cette motion et nous l'enverrons aux institutions de la République. On verra quel sera le destinataire, quelle sera la boîte-aux-lettres, mais nous la transmettrons à toutes nos institutions naturellement en passant par la voie préfectorale. C'est important. J'adresserai également une copie à chacun des parlementaires qui nous représentent au Parlement pour, là aussi, que ce cri d'alarme soit entendu et ensuite relayé à l'échelle nationale.

Je vous pose la question et permettez-moi de la poser de façon positive pour l'affirmer.

Qui s'abstient ?

Qui est pour ?

Unanimité.

Cette unanimité démontre que nous avons un engagement collectif et unanime. Je vous en remercie. Que nous soyons entendus.

II-1 INFORMATION SUR L'EXERCICE DE LA DÉLÉGATION AU PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT EN MATIÈRE DE LOUAGE DE CHOSES

M. GRELOT, rapporteur

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des remarques ? *(Non)*

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

II-2 CONTRAT DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ POUR LA DÉMOLITION-RECONSTRUCTION, L'EXPLOITATION TECHNIQUE ET LA MAINTENANCE DES COLLÈGES DE HOMBURG-HAUT ET FREYMING-MERLEBACH - RAPPORT ANNUEL 2023 DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU CONTRAT ÉTABLI PAR AUXIFIP

M. SACCANI, *rapporteur*

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Des réactions ? *(Non)*

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

II-3 CONTRAT DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ POUR LA CONSTRUCTION OU LA DÉMOLITION-RECONSTRUCTION, L'EXPLOITATION TECHNIQUE ET LA MAINTENANCE DES COLLÈGES DE VERNY ET DU COLLÈGE PAUL VERLAINE DE FAULQUEMONT - RAPPORT ANNUEL 2023 DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU CONTRAT ÉTABLI PAR MOSELLA

M. SACCANI, *rapporteur*

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Des réactions ? *(Non)*

Sachant que c'est un mode opératoire que je ne vous proposerai plus puisque dans les PPP celui qui contractualise avec nous c'est le banquier. Ce n'est ni celui qui construit, ni celui qui maintient et qui entretient.

Je ne veux pas soumettre le Département au bon vouloir des banquiers. J'ai beaucoup d'estime pour eux, mais malgré tout, dans ces politiques d'investissement, il faut que l'on ait complètement la main et qu'on maîtrise totalement. C'est la raison pour laquelle je vous propose que nous n'adoptions plus ce principe d'action. Nous avons eu quatre collèges qui ont été reconstruits, ce qui a été une bonne chose, mais cela nous a coûté un peu cher.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

III-1 TARIFICATION 2025 DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES, POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Mme LORIA-MANCK, rapporteure.

(La rapporteure donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Ne prendra pas part au vote et au débat M. SCHUH puisqu'il est concerné en sa qualité de président de l'ODAS 57.

Madame ROMILLY.

Mme ROMILLY.- Si vous permettez, Président, je voulais apporter simplement quelques explications parce que, par ce rapport, il est proposé une évolution de 3 % du taux des dépenses pour 2025, pour les établissements accueillant des personnes âgées et de 1,5 % pour les établissements du champ du handicap. Je vous parlerai de l'autonomie.

La politique de l'autonomie est fortement marquée par une hausse des bénéficiaires autant au niveau des personnes âgées que des personnes en situation de handicap et on rencontre une difficulté persistante au niveau des EHPAD.

Concernant le handicap, c'est plus de 105 000 Mosellans qui bénéficient à ce jour d'une notification de la MDPH soit 10 % de la population départementale. Sur ces 105 000 mosellans, 4 500 sont bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap et là aussi les chiffres sont en constante augmentation, essentiellement due à de nouvelles dispositions qui ont élargi le périmètre des droits (PCH Parentalité, PCH PSY ...).

Concernant les personnes âgées, là aussi plus de 15 000 Mosellans sont aujourd'hui bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie. Le nombre est en augmentation de plus de 4 % par rapport à 2023.

Le vieillissement de la population nationale et mosellane incite à penser que ce nombre va augmenter dans les prochaines années.

Concernant l'hébergement en EHPAD, le taux d'occupation qui avait considérablement chuté durant la période Covid a lui aussi nettement augmenté avec un taux d'occupation en moyenne de 96 %.

Malgré ce taux d'occupation important, nos 109 EHPAD rencontrent des difficultés majeures et communes à tous les établissements, qui persistent depuis quelques années et pour lesquelles une vraie réflexion doit être menée au niveau national. Cette réflexion est sans cesse reportée avec une loi Grand âge qui n'a jamais abouti et qui, à travers la loi d'adaptation de la société au vieillissement qui va avoir 10 ans, n'est plus vraiment adaptée aux besoins d'aujourd'hui.

La première difficulté concerne l'emploi et l'attractivité des métiers. Les postes vacants restent nombreux. Le taux d'absentéisme touche tous les types d'emplois (direction, soignants, infirmiers, agents de service, médecins et paramédicaux). L'absence de qualification et de compétences techniques de certains professionnels peut parfois être source de dysfonctionnements internes.

La seconde difficulté concerne la prise en charge de résidents de plus en plus âgés notamment dans les EPHAD, avec une moyenne d'âge de 85 ans et avec des pathologies médicales de plus en plus lourdes. Là aussi, le modèle de la prise en charge doit évoluer car la dépendance est de plus en plus lourde et n'a plus rien à voir avec le modèle qui avait été conçu il y a quelques années.

La troisième difficulté est relative à l'équilibre financier des établissements car, depuis la crise sanitaire, la crise énergétique et les différentes crises que nous subissons, les recettes que perçoivent les établissements ne suffisent plus, en tout cas, à couvrir l'intégralité des dépenses qui sont en forte expansion.

Le Département de la Moselle les a toujours accompagnés et en 2023 ce sont plus de 3 millions d'euros d'aide financière exceptionnelle qui ont été apportés pour faire face à ces difficultés.

En janvier 2024, les taux directeurs de ces établissements avaient été portés à 5 %. Ils permettent de calculer le prix de journée pour les 63 établissements habilités à l'aide sociale en Moselle. En 2024 toujours, nous avons valorisé de plus de 2 % le financement du point de la dépendance en Moselle passant de 7,12 € à 7,28 €, dépendance en Moselle en 2024 qui représente 37,5 millions d'euros.

Ce n'est qu'à l'examen des comptes de résultat 2024 que les effets de l'augmentation des taux directeurs de 5 % sur l'hébergement et l'augmentation de la valeur du point dépendance nous permettront d'être évalués. Il faut savoir que cette

augmentation des taux directeurs doit trouver un juste équilibre pour ne pas impacter de façon importante le reste à charge de nos résidents.

En cette fin d'année, 8 établissements seront aidés de manière spécifique afin d'éviter une cessation de paiement.

Outre 46 EHPAD partiellement habilités à l'aide sociale ou non habilités qui disposent d'une liberté tarifaire, 14 autres EHPAD sont aujourd'hui en convention d'aide sociale avec le Département, ce qui leur permet aussi une liberté tarifaire pour les nouveaux résidents, mais dans la limite d'un écart maximum de 20 % avec le tarif des autres résidents. Il faut préciser qu'un décret en attente de publication pris en application de la loi Bien Vieillir établira au niveau national cet écart maximal entre les tarifs fixés pour les bénéficiaires de l'aide sociale et ceux fixés pour les résidents non bénéficiaires de cette aide.

Actuellement c'est 1 900 Mosellans qui ont un droit ouvert à l'aide sociale en Moselle, ce qui représente une dépense de 25,4 millions d'euros par an.

Au total, les dépenses en hébergement en Moselle s'élèvent à 63 millions d'euros en 2024 avec une prévision de pratiquement à 63.4 millions d'euros en 2025.

Malgré les incertitudes qui se précisent et qui vont peser lourdement sur le budget 2025 de notre Département, accentuées par l'absence de réponses concrètes et pragmatiques de l'État sur le modèle économique des EHPAD, le Département a choisi de proposer un taux directeur de 3 % pour les EHPAD en 2025. Nous faisons mieux que la majorité des Départements du Grand Est où la progression des dépenses d'hébergement reste inférieure à 2 %.

Le Département est et restera aux côtés des établissements pour conforter leur trésorerie et leur fonctionnement. Nous le devons à nos Mosellans qui y résident. S'il fallait de nouveau intervenir sur des situations particulières, vous l'avez déjà précisé, Monsieur le Président dans votre allocution, nous serons présents à leurs côtés.

M. LE PRÉSIDENT.- Monsieur LEBEAU.

M. LEBEAU.- Cette motion montre combien le Département, dans un environnement financier des plus contraints - on en a parlé jusqu'à maintenant -, arrive à trouver des solutions en différenciant l'évolution des taux. Le taux de 3 % montre le soutien qu'apporte le Département à une situation fragile et difficile des EHPAD. La

revalorisation à 3 % va bien au-delà de l'inflation. C'est 50 % de plus que l'inflation. Il faut juste imaginer l'effort financier qui est consenti pour une collectivité qui n'a pas les moyens.

Par rapport à tout ce qui a été dit, je voudrais aussi donner un constat et une réflexion.

En tant qu'élu de proximité, je suis souvent appelé par nos concitoyens me disant : j'ai mon papa, ma maman qui est en dépendance, pouvez-vous m'aider à trouver une place dans un EHPAD ? Je ne pense pas être le seul.

En cherchant, on arrive à lui trouver une place dans un EHPAD. Il me rappelle et me dit : avez-vous vu le prix ? C'est cher. Ensuite, il me rappelle et me dit : avez-vous vu le manque de personnel et me dit : vous ne payez pas assez les personnes dans les EHPAD.

Il n'y a pas assez de personnel, vous ne les payez pas assez et je ne veux pas payer, cela s'appelle une quadrature du cercle, sachant que la personne ne paie absolument pas le prix réel. Il faut juste rappeler les choses. Le monde imaginaire de oui-oui où globalement on fait payer à l'autre, l'autre étant la société, moins j'y contribue mieux je me porte, je ne sais pas gérer ça. Je veux juste ramener les gens à un principe de réalité qui est de dire que forcément, lorsqu'on a un parent ou un grand-parent qui rentre en dépendance, il y a un effort de solidarité à faire au niveau de la famille. Si elle ne peut pas, le Département subvient aux besoins des familles. On ne pourra jamais dire que c'est trop cher, vous ne payez pas assez les agents, il n'y en a pas assez, si les personnes ne sont pas prêtes à payer le juste prix.

Il y a un constat. Sur notre canton, on a un EHPAD qui va basculer où tout allait bien. Là, on voit la pente arriver. On vous a écrit sur l'EHPAD. Je ne vais pas faire un point particulier sur celui-ci. On voit que cela bascule. C'est très compliqué d'arrêter le basculement pour plein de raisons. L'effort financier qui est consenti aujourd'hui est réellement une aide, un soutien réel à la situation des plus compliqué dans les EHPAD.

M. LE PRÉSIDENT.- D'autres réactions ? *(Non)*

Le problème fondamental est posé : qui paie ? Est-ce l'utilisateur ou le contribuable ?

Le contribuable est national, mais cette question fondamentale est posée aujourd'hui pour une qualité de service qui doit être irréprochable puisque nous agissons en direction des plus fragiles de nos concitoyens qui ont besoin de l'action publique, de l'action sociale de notre institution.

Les questions fondamentales : le service en importance est-il suffisant ? Il nous manque des places. La question qui a été posée de trouver une place pour une personne âgée qui rentre en dépendance et qui veut trouver là une solution dans un EHPAD. En Moselle c'est épouvantablement compliqué : 96 % de taux d'occupation c'est une occupation totale. Les 4 %, c'est la différence entre le temps de la personne qui sort, celle qui va rentrer et les travaux qu'il faut faire pour requalifier quelque peu la chambre. On est revenu à ce que l'on connaissait avant la COVID où l'on avait eu un retrait d'utilisation et de l'usage des EHPAD dans notre département - et ce, quels que soient les territoires. On ne peut pas dire qu'on a plus d'EHPAD ou moins d'EHPAD dans le rural que dans l'urbain. La question se pose de la même façon. Nous avons des modes de réponse très différents d'un territoire à l'autre. C'était souvent une personnalité locale, un maire, un conseiller départemental qui avait pris l'initiative de créer un EHPAD, de mettre en place une gouvernance locale dont il assumait la présidence et les choses se passaient bien. C'est toute une génération qui arrive au terme de ce mode de gouvernance, qui se pose la question de la remise en état - on a quelques exemples -, de la gouvernance, de la professionnalisation. Ces questions fondamentales se posent sur certains territoires sur lesquels il nous faudrait soutenir l'investissement avec les difficultés de fonctionnement. Nous attendons et cela a été dit et je l'ai répété à de très nombreuses reprises, à de très nombreux ministres qui se sont succédé : il nous faut le plan Grand âge. Il faut qu'à un moment l'État, la Nation arrête le temps et se pose la question du service de grand âge des personnes en situation de dépendance qui viennent frapper à la porte des EHPAD sur des départements où les places ne sont pas suffisantes.

Cette question est fondamentalement posée et, pour l'instant, je n'ai aucune réponse nouvelle. Lorsque nous avons lancé la reconstruction d'un EHPAD, par exemple en Moselle Est à Folschviller, nous l'avons fait parce que nous avons réorganisé le nombre de places. On a récupéré certaines places à certains endroits pour les mutualiser et les mettre en place à Folschviller parce qu'en plus, on a des réponses en nombre très différentes d'un territoire à l'autre. Lorsqu'on est à peu près

à 110 places pour 1 000 habitants de plus de 75 ans sur la Moselle Sud, on est entre 75 et 80 sur la Moselle Est. Il y a un déséquilibre profond.

Nous savons - et je sais - que certains départements ont un nombre de places qui n'est pas utilisé. Je l'avais évoqué, la presse l'a repris, la Mayenne par exemple. Le Président de la Mayenne me disait qu'ils avaient des places qui n'étaient pas utilisées et qu'ils étaient prêts à se retirer, mais cela ne se déplace pas comme ça. Il faut trouver les bâtiments nécessaires pour les installer et après se pose la question du personnel en Mayenne. Ce ne sont pas des choses faciles à faire.

Au niveau national, je n'ai pas eu une place supplémentaire. On a eu la validation d'une démarche que nous avons engagée avec les territoires, les conseillers départementaux et les maires, mais on n'a pas une place supplémentaire alors qu'on sait que cette population va continuer naturellement à croître.

Nous essayons de garantir la qualité du service public, qu'elle soit comparable d'un établissement à l'autre. C'est la raison pour laquelle on a mis un organisme de contrôle sous l'autorité du Directeur général adjoint chargé des politiques de solidarité. Chaque EHPAD est contrôlé une fois par an, si nécessaire plus souvent. Nous devons être garant de la qualité du service public qui doit être à peu près comparable d'un établissement à l'autre et avec des rappels à l'ordre, avec des mesures qui sont prises, quelquefois avec des administrations que nous imposons lorsque cela est indispensable.

Lorsqu'il y a une réaction de l'un ou de l'autre d'entre vous, je demande qu'un contrôle particulier et supplémentaire soit mis en place. Nous sommes garants de la qualité du service. Puis, nous avons des parents qui à un moment ou à un autre s'expriment en disant ne pas avoir le service souhaité. Là aussi, nous sommes très attentifs à la qualité du service qui est rendu dans nos EHPAD.

Je voudrais rendre hommage aux personnels dans les EHPAD. C'est vrai, nous ne trouvons pas le personnel nécessaire parce qu'il y a une crise des vocations dans ces domaines de la solidarité et, en particulier, dans les EHPAD. Là aussi, il y a certainement un sous-effectif à certains endroits sur des professionnels médico-sociaux, mais aussi des professionnels médicaux. C'est compliqué de trouver des solutions.

C'est la raison pour laquelle nous sommes dans cette situation où je vous propose d'augmenter les prix de 3 %. Et sur les deux autres grands domaines que sont le handicap et l'aide sociale à l'enfance, la protection de l'enfance, de 1,5 %. C'est nécessaire et il nous manque des places pour personnes en situation de handicap, en particulier pour ceux que l'on appelle les établissements CRETON, sur lesquels la moitié des enfants que l'on accueille en aide sociale à l'enfance qui relèvent du handicap n'ont pas leur place dans des MECS, mais dans des établissements spécialisés. Là aussi on a un déséquilibre profond. Et là aussi, nous avons alerté l'État dans tout ce que cela représente et, là non plus, on n'a pas eu de réponse sauf à dire : vous n'êtes pas bon dans la protection de l'enfance, on va revenir à la DASS État. L'État nous promet les choristes alors que nous assumons pleinement et totalement. Chaque année, nous augmentons les contributions financières du fonctionnement de la protection de l'enfance, nous augmentons le nombre de places. Nous avons ouvert un nouvel établissement, une MECS à Thionville qui ne sera pas suffisante avec l'arrivée des mineurs non accompagnés que nous assumons également.

On est à un moment M du fonctionnement de nos établissements. On sait qu'au cours de l'année, on risque d'être appelés en responsabilité financière comme on l'a été et comme on l'est sur les 8 établissements. Je vous propose de mettre une contribution supplémentaire. Il ne faut surtout pas qu'on ait un établissement qui ferme.

On est attentif à ces grands groupes qui agissent également et sur lesquels il faut qu'on ait une attention très particulière. La mutualisation est une bonne chose jusqu'à un moment et jusqu'à un certain nombre. Il faut qu'on les maîtrise. Là, nous avons un rôle très important dans la maîtrise de la gestion et dans le contrôle de cette gestion. Nous sommes garants face aux familles et à ces personnes handicapées, les personnes âgées, la protection de l'enfance, de la qualité du service qui leur est rendue quel que soit le territoire, quel que soit l'établissement. Je suis dans ce domaine-là, avec la présidente de la commission, les directeurs généraux adjoints et les vice-présidents, d'une intransigeance totale même si cela peut avoir ensuite des réactions sur les territoires disant : vous avez été peut-être trop loin. Je préfère un jour qu'on me reproche d'avoir été trop loin plutôt que de ne pas avoir été assez loin dans l'exigence de la qualité du service qui est rendu. Nous avons quelques exemples sur lesquels nous portons une attention très particulière parce que nous avons

quelques inquiétudes. Nous sommes présents. Je pense que c'est votre rôle aussi et je vous en remercie collégialement. Je sais que vous êtes très attentifs à ce qui se passe dans les EHPAD parce que l'on est dans la proximité.

Les élus que vous êtes sur vos cantons sont alertés par leur population. C'est là la véritable relation immédiate entre le service public et le territoire, la population et les usagers. C'est absolument essentiel et indispensable.

Je vous propose d'adopter ce point avec ces augmentations. Nous aurons à adopter inévitablement, au cours de l'année, des décisions modificatives dans le budget 2025 où on sait qu'il y aura une charge supplémentaire qui va de nouveau être de notre responsabilité, que nous allons devoir décider pour la qualité du service rendu en direction de nos personnes les plus fragiles. Je vous ai proposé 1 million d'euros que nous allons affecter à la MDPH parce qu'on a des délais d'étude des dossiers de consultation, sous l'autorité de la présidente Mme ROMILLY, qui deviennent insupportables. On a de plus en plus de dossiers qui nous arrivent et c'est de plus en plus compliqué dans tous les domaines, en particulier au niveau de l'enfance lorsque le handicap doit être constaté et doit servir ensuite à l'adaptation de la réponse qui est apportée à la famille. Pour que l'enfant soit accompagné dans les gestes simples de la pédagogie et de l'éducation, là aussi il y a un retard considérable parce qu'on n'arrive pas à trouver les personnels non plus qui accompagnent les enfants dans les écoles.

Nous pouvons passer au vote.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

Je vous en remercie.

III-2 PROJET DE CENTRE DE SANTÉ DÉPARTEMENTAL

M. LE PRÉSIDENT.- Je vous ai proposé de retirer ce point. Nous le verrons à l'occasion de la réunion du mois de janvier où nous aurons travaillé sur le budget, sur le DOB. Jusque-là nous aurons eu les réunions nécessaires pour évoquer la création du Centre de santé départemental.

M-2 POUR LA DÉFENSE DES AGRICULTEURS MOSELLANS

M. LE PRÉSIDENT.- La motion a été analysée par la 4^e commission.

Je laisse la parole à Mme la Présidente de la commission, Mme TONIN.

Mme TONIN, rapporteure.

(La rapporteure donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Des réactions ?

Monsieur SUCK.

M. SUCK.- Je crois que là aussi cette motion démontre toute la vitalité et tout l'engagement que nous devons avoir et que nous avons toujours eus. Là aussi, je crois que le Département avait raison avant un certain nombre d'autres décideurs lorsque vous avez mis en place le schéma départemental qui visait à la fois l'autonomie alimentaire, la vitalité des territoires et le soutien à l'agriculture de manière générale.

Cette agriculture dont on a évidemment, de manière assez régulière, apporté notre soutien lorsqu'il s'agissait de soutenir la diversification, lorsqu'il s'agissait d'ouvrir des points de vente, lorsqu'il s'agissait de soutenir la gestion de l'herbe, on sait combien le Département à ses côtés l'a aidée pour se développer, ensuite pour permettre aux populations mosellanes de consommer des produits locaux. Les exemples sont nombreux. On pourrait évoquer la baguette, le développement des filières, la filière volaille, lorsque l'on a développé la viticulture, lorsque l'on a développé au travers de mesures assez importantes toute la question de la gestion de ces espaces sur lesquels on peut planter. Enfin, les exemples sont nombreux pour dire que notre problème ce n'est pas celui de ces collectivités à qui l'on vante des lendemains meilleurs au travers d'un certain nombre de réformes. On pourrait prendre la loi NOTRe au travers des transferts de compétences. C'est tout simplement la difficulté de l'État à se réformer.

S'il y a un modèle à développer, c'est celui de la décentralisation et de la territorialisation qui doit, demain plus qu'aujourd'hui, se mettre en mouvement.

Lorsque l'on évoque la place du Département, il faut savoir - et vous vous êtes battus - que l'on doit négocier avec la région - ce n'est pas la difficulté - et l'État pour aider nos agriculteurs dans une forme de soutien à l'économie.

Lorsque l'on évoque le Département et l'agriculture, on doit pouvoir se souvenir combien le Département avec les collectivités a mis en œuvre les outils pour permettre à la ruralité - cela a été évoqué par notre collègue de Bouzonville - de pouvoir avoir l'ensemble des dispositifs. On a MATEC, Moselle Agence Culturelle, MOSELIS. On a sur ces territoires la boîte à outils permettant un développement harmonieux. La seule difficulté, c'est que l'on doit toujours poser la question à un certain nombre pour avoir l'autorisation. C'est de ça dont souffrent aujourd'hui les territoires et les Français.

Lorsque l'on regarde les débats dans les hautes assemblées, on voit bien qu'il n'y a plus personne pour décider, en dehors des collectivités qui ont cette proximité, qui ont ce sens de la responsabilité et ce sens de la gestion, de la gestion de l'argent public qui est bien géré. Ici plus qu'ailleurs, on débat d'abord de projets. Ailleurs plus qu'ici on débat d'abord de finances et de budgets. C'est la difficulté d'aujourd'hui. Mettons-nous en mouvement pour pouvoir permettre à ce territoire et à ce pays d'organiser la société de demain.

Lorsque nous avons eu la crise de la Covid, nos territoires et nos populations ont dû leur salut à l'engagement du Département, des communes et des intercommunalités.

On se souvient évidemment de la mobilisation des services techniques du Département.

Cette motion est une bonne motion, mais elle nous rappelle que nous continuons à verser quasiment 2 millions d'euros tous les ans à l'agriculture de manière diversifiée, de manière étendue en ayant des partenariats avec l'ensemble des OPA, l'ensemble des filières qui veulent se développer. Je pourrais prendre MOSL qui permettra demain aux entreprises du bâtiment d'avoir des matériaux biosourcés parce que, là aussi, plus qu'ailleurs, on s'engage dans une démarche environnementale et durable.

Évidemment, c'est une motion parfaite, mais qui met en lumière que nous avons besoin simplement

- de plus de liberté pour pouvoir décider de ce qui est bon pour les Mosellanes et les Mosellans

- et de pouvoir décider ensuite quels sont les projets que l'on doit mettre en œuvre, très éloignés de la mission qu'on voudrait considérer qui doit être la seule, celle de l'action sociale et humaine. Nous le faisons avec beaucoup de conviction et de respect.

Il y a tout le reste. Il y a toutes ces autres compétences optionnelles, facultatives, nécessaires pour permettre à ces territoires de vivre harmonieusement, qu'ils soient ruraux ou qu'ils soient urbains.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Monsieur CORRADI.

M. CORRADI.- Tout d'abord, j'avais dit à Nathalie : lève-toi pour assoir ta notoriété. Finalement, elle garde ses forces pour Hayange. Je vais donc le faire moi.

Quand j'ai vu que LEBEAU était capable de redire la motion presque en entier avec une fougue que je n'aurai pas évidemment. Je me dis que je ne vais pas faire moins que LEBEAU, mais je ne ferai pas mieux, je l'avoue.

Sur la motion. On est raccord. C'est aujourd'hui et demain le sommet du Mercosur. Cela démarre aujourd'hui en Uruguay, je le rappelle pour ceux qui n'ont pas eu le temps de lire le journal. C'est un moment propice à la signature évidemment de cet accord décrié souvent comme voiture contre nourriture.

Cela en dit long, mais de temps en temps, c'est bien de faire des concentrations.

Comme le dit la motion, ce projet prévoit d'importer massivement les produits agricoles, viande bovine, volaille, soja, maïs issus majoritairement de l'agro-industrie dont les pratiques sont destructrices pour l'environnement : déforestation, usage excessif de pesticides avec des normes aux antipodes de nos propres normes qui sont plus exigeantes et qui ne sont pas forcément drastiques.

L'Union européenne a récemment infléchi sa position sur la déforestation, gros problème de ce marché Mercosur en reportant l'entrée en vigueur de son règlement pour ne pas déplaire au Brésil.

Avec l'application du Mercosur, il nous sera impossible de mettre en œuvre les accords de Paris. Faciliter les importations de bœuf en provenance d'Amérique du Sud imposera de créer des prairies et de faire pousser du soja qui impacteront d'autant les forêts.

Un rapport commandé à l'époque par Jean CASTEX montre une progression de déforestation de l'ordre de 6 % avec la disparition définitive d'arbres multi-centenaires.

Le Brésil autorise le bœuf aux hormones accélérateurs de croissance, interdites dans l'Union européenne depuis la crise de la vache folle.

Par exemple, sur les 178 pesticides utilisés au Brésil ou en Argentine, 138 sont interdits en France. On voit le décalage des normes. L'agrobusiness et l'ultra-productivisme aura des effets plus que délétères sur l'agriculture familiale, les pratiques durables et les terres elles-mêmes.

Je ne veux pas faire le geignard. Je laisse le temps que tout le monde s'imprègne de ce terme, mais nous soutenons les agriculteurs mosellans, ce qui ne nous exonère pas d'être attentifs malgré tout au modèle agricole actuel.

Devant le potentiel tsunami silencieux qui les menace, les agriculteurs ont raison de faire du bruit.

Ce qui me rassure, c'est que ce que l'agro-industrie détruit (y compris au regard de la santé humaine dont je n'ai plus les mesures exactes, il y avait un million de morts qui était dû à la consommation de la mauvaise alimentation et notamment cette viande ultra-trafiquée), l'industrie pharmaceutique tentera de le réparer. Ce que l'un détruit, l'autre essaie de réparer. Décidemment, ces deux siamois s'entendent bien. Et il y aura zéro dégât pour les ultra-profits.

Voilà quelques mots. Merci.

M. LE PRÉSIDENT.- D'autres réactions ? (*Non*)

Nous pouvons passer au vote.

Là aussi, je vous propose de positiver votre attitude sur cette motion.

Qui s'abstient ?

Qui est pour ?

Unanimité.

Je vous en remercie, elle est adoptée à l'unanimité et je la transmettrai là aussi aux instances nationales.

V-1 SOUTIEN AUX TRAVAUX, À L'AMÉNAGEMENT ET À L'ÉQUIPEMENT DES ASSOCIATIONS

M. CHABANE, *rapporteur*.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Des réactions ? *(Non)*

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

I-5 BUDGET DÉPARTEMENTAL DE 2024 - DÉCISION MODIFICATIVE N° 3

M. MULLER, *rapporteur*

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Des réactions ?

Monsieur LEBEAU.

M. LEBEAU.- Pour souligner que cette 3^e Décision Modificative est à la marge de la marge puisqu'elle ne représente que 0,7 %, ce qui montre quand même que la qualité du budget qui avait été fait préalablement et s'il n'avait pas été bon, la DM3 aurait été plus importante.

Je voudrais remercier les services pour la qualité du travail qui est effectué et la justesse de leurs prévisions tant en recettes qu'en dépenses.

Pour rappeler le contexte. Cette 4^e RT doit être le moment du DOB et malheureusement du fait de l'environnement que l'on a suffisamment évoqué aujourd'hui, ce DOB ne pourra pas avoir lieu. Comme l'a dit notre collègue Lionel FOURNIER, nous devons débattre sur un DOB sans connaître la loi de finances 2025. Le budget qui a été construit avec le premier vice-président sous votre autorité, Monsieur le Président, ne tenait pas compte des mesures qui étaient annoncées dans feu la loi de finances 2025 avec la tempête et les coupes budgétaires annoncées et qui étaient déjà d'une très grande difficulté tant l'envolée des dépenses sociales est forte. On a vu ce qui a été dit avec notre collègue Valérie ROMILLY qui a fait un constat éclairant sur l'évolution et les besoins de notre population.

Pour dire que l'on va devoir décider, voter un budget dans une totale obscurité. J'appelle notre assemblée à la plus grande vigilance. On doit rester ensemble dans une certaine forme de concorde sur le prochain budget. Il faudra prendre des décisions politiques assez fortes pour pouvoir faire en sorte que le Département de la Moselle puisse contribuer le mieux qu'il peut à répondre toujours aux besoins des populations en matière sociale et d'éducation, en matière de routes, de mobilités et également sur le sport et la jeunesse.

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT.- D'autres réactions ?

Monsieur FOURNIER.

M. FOURNIER.- Je voudrais rebondir sur ce que vient de dire le rapporteur - je ne parle pas de la DM3 sur laquelle nous allons nous abstenir pour 0,7 % - sur la réalisation d'un futur budget 2025. Je ne suis pas du tout sûr que le 28 janvier on ait plus de renseignements entre les allers et retours - puisque tout est repris à zéro avec ce qui s'est passé hier - entre l'Assemblée nationale, le Sénat, les commissions, la commission mixte, etc. J'ai entendu dire qu'il fallait entre 70 et 90 jours. Cela veut dire que nous aurons même fin mars du mal peut-être à le bâtir.

Ce qui ravive un peu ma crainte, c'est qu'avec l'ex-Premier ministre il y avait une écoute au niveau du Département et cela a été dit. En plus, aux Assises à Angers, il avait dit que le Département était peut-être la collectivité la plus touchée dans les 5 milliards et qu'il allait regarder d'un œil bienveillant - collectivité qu'il avait présidée pendant 17 ou 19 ans. On pouvait partir avec un a priori de moindre diminution par rapport à ce qui nous était demandé des 33 à 35 millions d'euros.

Après, on a vu qu'au Sénat - même M. LARCHER - on va peut-être aller à la place de 5 vers les 2 milliards d'euros. On s'est aperçu que l'on n'y était pas tout à fait parce qu'il y a eu aussi des allers et retours. C'était plutôt 1 milliard d'euros grosso modo en moins. On était à 4 milliards d'euros. C'est grosso modo l'économie d'échelle qui avait été programmée.

Ne connaissant pas la trajectoire du nouveau Premier ministre, aura-t-il été conseiller départemental ? Sera-t-il passé par diverses strates départementales, régionales ou communales ? Il est permis d'avoir quelques doutes sur la contribution qui nous est demandée au niveau national qui est de 5 milliards d'euros. Est-ce que

ce sera un peu moins ? Est-ce que ce sera autant ? Y aura-t-il 500 millions d'euros en plus ? Qui sera concerné plus particulièrement ?

Comme l'a souligné le rapporteur, on est en pleine nébuleuse ou interprétation ou peut-être des allers et retours qui vont être très difficiles à jauger. Après tout, le budget qui était là sera-t-il modifié profondément ? Sera-t-il à la marge ? On n'en sait rien. Je pense que les deux ou trois années à venir pour les départements surtout depuis que l'on n'a plus la taxe foncière risquent d'être très difficiles et très tumultueuses.

Merci.

M. LE PRÉSIDENT.- D'autres réactions ? (*Non*)

Je crois que tout a été dit. On est là dans une DM3 qui est vraiment très limitée. Cela veut dire que nous avons bien maîtrisé le budget 2024 dans sa conception et son élaboration puis dans sa mise en œuvre et dans ses dépenses.

Nous l'avons fait dans des situations qui n'étaient pas simples non plus, avec deux DM avant la troisième qui est une simple mise à jour. Sur l'investissement, vous avez vu. On avait deux collèges de Cattenom et de Rémilly qui vont démarrer, mais qui n'ont pas généré de dépenses. Cela ne sert à rien de laisser de la trésorerie à la SPL et nous d'aller sur le marché ensuite pour essayer de trouver des prêts alors qu'on a des moyens financiers qui ont été versés à notre SPL. C'est donc très technique. Pour nous, c'est une gestion en bon père de famille, sachant que naturellement cela n'enlève rien à l'engagement des chantiers de Rémilly et Cattenom qui sont bien enclenchés.

Je ne parle pas des six autres où c'est plus compliqué. Ce n'est pas de notre fait, mais du fait qu'il faut un certain temps pour arriver à la conclusion.

Comme je vous l'avais dit, quel est le bon lieu ? Comment on organise la cession de terrain ? Quelle est la capacité des collèges ? Toutes ces questions fondamentales qui demandent deux ou trois ans, voire plus, de négociations avec les élus locaux. Là, on est en relation avec les élus locaux et les élus en particulier de la commune, future siège du collège que nous avons décidé de reconstruire. Puis nous avons la même question sur les casernes des pompiers sur lesquelles le SDIS a lancé un PPI d'investissement de 82 millions d'euros sur lequel on a déjà lancé quelques opérations. D'autres sont en perspective. J'étais à Boulay avant-hier pour signer la

convention avec la communauté de communes en présence du maire également sur le lancement de la caserne de Boulay. Cela fait deux ans que nous négocions. Après, c'est le problème d'une intercommunalité qui a besoin d'acquérir un terrain pour construire. Là, il y a un intermédiaire supplémentaire. Ce ne sont pas des choses simples à faire, mais on est là sur une obligation de construire une caserne sur un site et une commune qui tient une place importante dans le schéma d'intervention et de sécurité civile que nous assumons avec le SDIS. Ce sont toutes ces questions qui se posent.

Puis, l'un ou l'autre l'a évoqué, sur la question d'Ambition Moselle. On arrive à l'extinction, la dernière année 2025, d'Ambition Moselle. On voit que les dossiers arrivent de moins en moins nombreux parce qu'on est en fin de mandat municipal et communautaire. On arrive donc à la fin des projets politiques des communes et des intercommunalités. Là, on n'aura que la dette à payer puisqu'on a 17 millions de factures que nous attendons avec des retards. Dans les communes et les intercommunalités, ils constatent ce que nous constatons au Département, c'est que construire et aménager prend un certain temps.

Comme nos parlementaires et surtout les technocrates parisiens nous produisent des règles plus rapidement que nous n'arrivons à produire des moyens, cela retarde notre action de mettre en œuvre et de construire ou d'aménager. Donc, cela prend inévitablement du retard qui a des conséquences sur le financement des opérations sur lesquelles on s'est totalement engagé. Pour l'instant, il n'y a pas une seule opération que nous ayons refusée pour des raisons budgétaires, pas une seule. Mais cela demande un travail de coopération entre nos services et les services des maîtres d'ouvrage. On arrive au terme.

Je pense que ce terme va se ressentir de plus en plus en 2025 puisqu'au 31 décembre, Ambition Moselle aura vécu de sa belle vie. Et nous terminerons, comme nous l'avons fait sur AMITER, sur deux ou trois ans pour éteindre la dette, c'est-à-dire payer ce que nous devons à ceux qui ont porté les projets. Donc, charge à nous de réfléchir quelle sera la nouvelle génération d'Ambition Moselle. Continuera-t-on à aider ? Si oui, à quel niveau ? Si oui, dans quel domaine ?

Où allons-nous commencer et où allons-nous nous arrêter dans l'aide. Je parle de l'aide qualitative, pas l'aide financière sur des projets puisqu'on a déjà beaucoup financé d'équipements et d'infrastructures. Cela fait maintenant près de

20 ans que cela dure. La Moselle n'est quand même pas trop mal équipée sur chacun de vos territoires et des communes dont vous avez la représentation.

Il nous faut agir. Il nous faudra un budget. Il faudra un DOB au mois de janvier et un vote de budget au mois de mars. Certes, on sera peut-être dans le brouillard. On va essayer d'allumer les phares. On verra bien ce vers quoi on ira. Il nous faudra être naturellement prudents. Il nous faudra prendre des décisions politiques et mesurer les conséquences financières de ce budget politique qu'on vous proposera en 2025.

Je ne pense pas qu'on aura une grande vision sur 2026-2027. Aujourd'hui, on n'a plus de Gouvernement visionnaire. Si la vision est à trois mois, comment voulez-vous qu'ils réfléchissent à deux ans ? Ils ne sont même pas dans le brouillard, c'est pire. En plus, on leur a coupé la lumière. C'est un budget en braille.

On a du mal à le comprendre.

Je vous propose d'adopter cette DM3.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? (4 abstentions)

Merci beaucoup.

I-6 DISPOSITIONS ET AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES POUR LA PÉRIODE 2025 AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

M. MULLER, *rapporteur*

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Des réactions ? *(Non)*

J'évoquais la MDPH et je crois que c'est nécessaire, sinon nous n'arriverons plus à payer le personnel, ce qui est absolument insupportable sachant que j'ai alerté le préfet en lui disant qu'il fallait que l'État assume une partie de sa responsabilité financière parce que, depuis trois ou quatre ans, on n'a pas eu d'augmentation de la dotation de l'État. Là aussi, nous assumons le fonctionnement au quotidien. Cela a quand même des conséquences importantes dans un fonctionnement qui est des plus rigoureux de la MDPH. Là aussi, c'est un travail impressionnant qui est produit.

Nous pouvons adopter ces dispositions si vous le voulez bien.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

M. LE PRÉSIDENT.- Nous arrivons donc au terme de cette réunion trimestrielle et je tiens à vous remercier pour votre engagement personnel sur chacun de vos territoires au profit du Département de la Moselle, je l'ai dit et le pense sérieusement, dans une volonté largement partagée et transcourant d'agir au service de nos concitoyens et nous le démontrons ici, c'est-à-dire qu'entre ce que nous avons vu hier soir à la télé et ce que nous voyons ici dans la réalité, un monde nous sépare.

Très honnêtement, je préfère le monde que nous avons vécu ce matin.

Merci beaucoup et vive la Moselle.

La séance est levée à 11 heures 47.

Séance du lundi 2 décembre 2024	1
LISTE D'ÉMARGEMENT ET DES DÉLÉGATIONS DE VOTE	4
OUVERTURE DE LA RÉUNION	4
CARNET DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL.....	4
MUTATIONS ET NOMINATIONS.....	4
ALLOCUTION DU PRÉSIDENT	5
COMMUNICATION	15
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 3 ^e RÉUNION TRIMESTRIELLE ...	15
ORDRE DU JOUR	15
PROGRAMME DE LA SESSION	16
REPRISE DE LA SÉANCE À 14 HEURES 30.....	16
DÉPÔTS DES PROPOSITIONS, VŒUX, QUESTIONS ORALES	17
DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE PUBLIQUE	21
Séance du jeudi 5 décembre 2024	22
OUVERTURE DE LA SÉANCE	22
LISTE D'ÉMARGEMENT ET DÉLÉGATIONS DE VOTE	22
EXAMEN DES RAPPORTS	23
CLÔTURE DE LA RÉUNION	71

M. WEITEN PRESIDENT	1, 3, 4, 5, 15, 16, 17, 20, 21, 22, 23, 27, 29, 30, 32, 33, 34, 39, 40, 41, 42, 46, 48, 49, 52, 53, 54, 56, 57, 61, 62, 64, 65, 66, 67, 68, 70, 71
M. CHABANNE	48
M. CORRADI	64
M. CUNY	30, 46
M. FOURNIER	29 42 44 67
M. FREYBURGER	33 41
M. HEHN	1
M. LEBEAU	27 41 46 56 66
M. SCHUH	32
M. SUCK	62
M. THIL	20
Mme ROMILLY	46 54
Mme ZIMMERMANN	20

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

**SIGNATURE DU PROCES-VERBAL
DE LA 4^{ème} REUNION TRIMESTRIELLE DE 2024**

Journées des 2 et 5 décembre 2024

Soumis à l'approbation du Conseil Départemental du 27 janvier 2025

Secrétaire de séance

Mme Patricia ARNOLD



Le Président du Département de la Moselle

Patrick WEITEN

